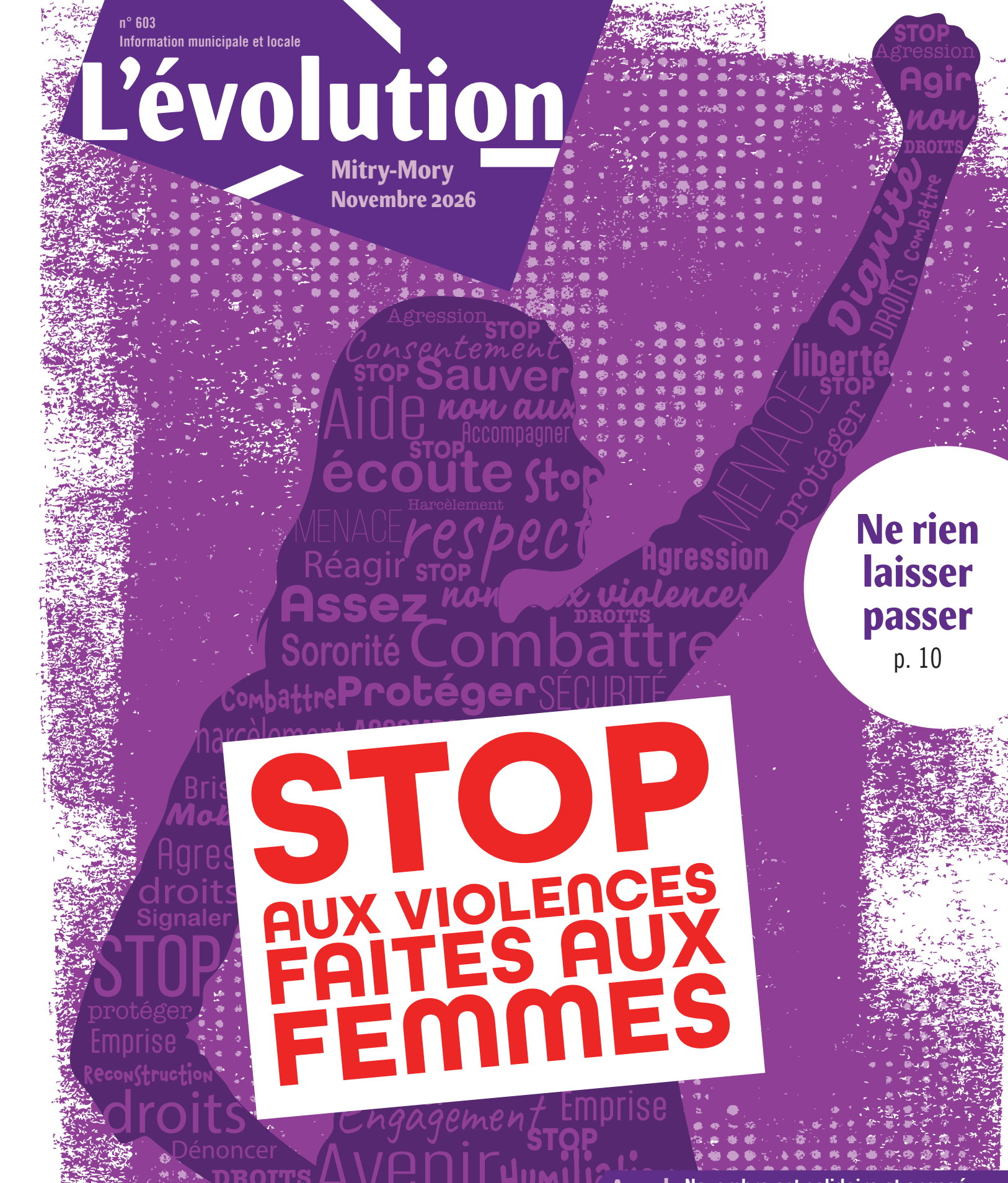
n° 603
Information municipale et locale

L'évolution

Mitry-Mory
Novembre 2026



Ne rien laisser passer

p. 10

STOP AUX VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Agenda Novembre est solidaire et engagé

Prévention
Dispositif phare : lutter contre le harcèlement
p. 12

Zoom
Agir pour la santé de tous
p. 14 et 15

Commerces
Les cartes cadeaux sont de retour
p. 28

JUSQU'À -15%* DE REMISE
du 02 au 30 novembre 2026
OPÉRATION STORES INTÉRIEURS
UN ARTISAN à votre Service
déco Story LE RÉSEAU
STORES CLEMENT
*Voir conditions en magasin
73, avenue Jean-Baptiste Clément. 77290 Mitry Mory. Tél : 01 70 177 177

SUBLIMATORIUM
Florian LECLERC
POMPES FUNÈBRES
MARBRERIE
Jour & Nuit
01 87 65 02 81
2 bis Rue de Juilly
77290 MITRY-MORY
Interventions : dépts 93 et 77
SASU MS2L - CAPITAL 1000 euros - 914 434 972 R.C.S Meaux - N° habilitation 22-77-0268 - CODE APE 9603Z - ORIAS 22006543



LTS ÉLECTRICITÉ GENERALE
MISE AUX NORMES INSTALLATION RENOVATION
DÉPANNAGE RAPIDE
ALARME MOTORISATION PORTAILS VIDÉOPHONE
Sarl LAR TECH SYSTEM
77290 MITRY MORY
ARTISAN Garantie Décennale
01 64 67 76 39
06 14 91 42 20

AUDITION CONSEIL
l'art de bien s'entendre
Prenez RDV
30 ans d'expérience à vos côtés
345 centres en France
Audioprothésiste indépendante
BILAN AUDITIF GRATUIT
ADELINE Médard · 8 avenue du Berry · 77290 Mitry Mory
06 58 05 48 92 - mitrymory@auditionconseil.com

Ambulances Boursières 77
01 64 27 12 18
8, avenue Normandie Niemen - 77290 MITRY-MORY

TRADI-BAT 01 64 27 56 26
Maçonnerie générale - Salle de Bain - Couverture
Carrelage - Plomberie
Assainissement - Isolation par l'extérieur
tradi.bat@orange.fr
27 rue de Verdun - 77290 MITRY-MORY ✆ 06 17 96 31 07

Traiteur
Anniversaire
Mariage
Plats à emporter -10% à partir de 20€
Restaurant L'Himalaya
Spécialités indiennes / Ouvert 7j/7
Livraison gratuite*
* Nous consulter
01 60 27 90 94 www.himalaya77.com
3 rue Paul Vaillant Couturier • 77 290 Mitry-Mory (Mitry Bourg)

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE GÉNÉRALE
CARRELAGE - COUVERTURE - AGRANDISSEMENT
MISE EN CONFORMITÉ TOUT-À-L'ÉGOUT
ISOLATION EXTÉRIEURE - RAVALEMENT - CLÔTURE
POSE DE PAVÉS
Tél. 01 64 67 91 11 - Port. 06 27 07 56 34
E-mail : emg77@free.fr
24, boulevard Saint-Denis - 77270 Villeparisis

A votre service depuis 1993
QUALIBAT
SCMD.fr
77290 MITRY-MORY
Dégâts des eaux agréés assurances
Entreprise Générale de Peinture
36 rue Alexandre Ribot - 77290 MITRY-MORY
✆ 01 60 21 07 07
contact@scmd.fr

iAD IMMOBILIER
Votre conseillère en immobilier local, indépendante et engagée
Paola Plaisant
06 01 95 65 76
paola.plaisant@iadfrance.fr
Mitry Mory et ces environs



EI + dénomination de l'EI, mandataire indépendant en immobilier (sans détention de fonds), agent commercial indépendant de la SAS I@D France immatriculé au RSAC de (ville) sous le numéro 509752572, titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société I@D France SAS.

VUE D'ICI



« Avec la baisse des températures, la nature change de visage. Les arbres se vêtissent de rouge, d'orange et de vert pour donner une impression de carte postale aux jolis paysages ».

Mitry-Mory par Lucie M., octobre 2026

À votre tour ! Cette rubrique est aussi la vôtre. Vous aimez prendre des photos à vos heures perdues et vous avez de beaux clichés de la ville que vous souhaiteriez partager avec les lecteurs de *L'évolution* ? N'hésitez pas à contacter le service communication de la Ville au 01 60 21 61 31 ou par mail à mairie@mitry-mory.fr.

DANS CE NUMÉRO

4 Méli-mélo

6 Mitry comme je suis
Journée internationale des droits de l'enfant / Un courrier très spécial / Mitry-Mory fière de sa jeunesse / Cross des collèges : sur la ligne de départ / Danser pour l'autre

9 Ici Mitry-Mory
Octobre rose : ensemble contre le cancer / 25 novembre : ne rien laisser passer / Bourse aux jouets et articles de puériculture / Qui aura la plus belle décoration ? / Dispositif Phare : repérer, écouter et agir / Cocital : comprendre les attributions / Journée de la prévention des risques / Fête de la pomme / Maisons, balcons fleuris et jardins familiaux : le palmarès dévoilé

Zoom sur... La santé

17 Temps libre
Ouverture de la saison culturelle : une rentrée qui donne le rythme / Humour : ça valait le coup ! / Ciné-club : la programmation se dévoile / La culture à ciel ouvert / Mémoire / USJM Tir à l'arc : 30 ans de passion et d'amitié / 3 lauriers pour Mitry-Mory / Parole de bénévole

22 Débat citoyen
Tribunes / Conseil municipal du 30 septembre 2026 / La jeunesse se mobilise / Projet de loi de finances 2027 : les services publics menacés / Prévention des risques : mieux préparés, mieux protégés / Sénat : le parcours du combattant / Agglomération : un espace pour les familles

27 Année du service public
Sécurité et prévention : la tranquillité au quotidien / Affaires générales : au cœur de vos démarches

28 Voisins voisines
Cartes cadeaux : soutenir le pouvoir d'achat et l'économie locale / Nouveau commerce : il s'est installé / Ma recette préférée / Hommage / En pratique / État civil

30 En tête-à-tête
Avec Ines Ourimechi

Mensuel édité par la ville de Mitry-Mory
T 01 60 21 61 10
www.mitry-mory.fr
Directrice de la publication :
Charlotte Blandiot-Faride
Rédaction : Service communication de la Ville de Mitry-Mory, Pellicam +
Photos : Service communication / De la Lune à la lumière

Conception : JBA / Nous Travaillons Ensemble
Maquette : Pellicam
Publicité : HSP : 01 55 69 31 07 / contact@hsp-groupe.fr

Reproduction totale ou partielle interdite
Tous droits réservés / Dépôt légal à la parution

Tirage : 9 500 exemplaires
Impression : Imprimerie Grenier

Ce journal a été distribué par la Ville
Pour toute réclamation ou information concernant cette distribution, adressez-vous au service communication, à l'Hôtel de Ville T 01 60 21 61 31

L'évolution **est imprimé sur du papier recyclé et selon un processus de fabrication labellisé *Imprim'Vert***

PEFC 10-31-1544

MÉLI-MÉLO



Carton plein pour la solidarité

L'Association Mitryenne France Palestine Solidarité (AMFPS) organisait, samedi 3 octobre, un loto solidaire à la salle Jean Vilar. Cette soirée avait pour objectif de récolter des fonds pour l'installation de l'éclairage public à Nahr el-Bared, un camp de réfugiés palestiniens au Liban. Les plus chanceux.ses ont notamment pu remporter un vélo électrique pendant que les autres se consolaient autour de quelques gourmandises.



Les Mitryens.nes sont à la page

La rentrée littéraire était à l'honneur, vendredi 16 octobre, à la médiathèque. Lors de cette nouvelle édition, les médiathécaires ont présenté leurs coups de cœur lors d'un speed-booking, avec quelques minutes pour donner envie de découvrir chaque ouvrage. La soirée s'est poursuivie avec une lecture d'extraits de romans par Nathalie Bastat, de la compagnie du Théâtre de la Vallée.



Hommage aux victimes

Le 17 octobre 1961, un cortège pacifique manifestait à Paris contre l'instauration d'un couvre-feu appliqué aux ressortissants Nord-Africains. Une protestation réprimée violemment par la police. 65 ans plus tard, un hommage a été rendu aux victimes afin de faire perdurer leur mémoire.

Le quotidien en lumière

Le vernissage de l'exposition *Chroniques de la ville contemporaine*, de Camille d'Alençon, s'est tenu, samedi 10 octobre, à l'Atelier – Espace arts plastiques. À travers ses peintures à l'huile, l'artiste invite à porter un autre regard sur les scènes urbaines et les travailleurs.euses souvent invisibles. Le public a également pu découvrir ses œuvres grâce à une présentation de Sylvie Testamarck, plasticienne-conférencière. Vous pouvez voir l'exposition jusqu'au samedi 5 décembre.





Un dimanche sportif

Le 23e Prix du conseil municipal, championnat départemental de cyclo-cross, s'est tenu, dimanche 25 octobre, au départ de l'Espace solidarité. Lors de cette compétition, organisée par le comité directeur de l'USJM et l'US Bois Saint-Denis, les cyclistes ont dû parcourir une boucle exigeante de 3 km autant de fois que possible en 45 minutes. La journée s'est achevée par la remise des récompenses et un pot de l'amitié.





Des carrières distinguées

33 travailleurs.euses du secteur privé étaient à l'honneur, vendredi 25 septembre, à l'occasion d'une cérémonie de remise des médailles du travail organisée à la salle Jacques Prévert. Lors de ce rendez-vous, la maire, Charlotte Blandiot-Faride, a salué leurs années d'engagement, leur expérience et leur investissement dans leurs activités professionnelles respectives. Un moment de reconnaissance pour ces femmes et ces hommes aux parcours variés.





Des jeunes investis

Du 19 au 23 octobre, 8 jeunes Mitryens.nes ont participé à un chantier éducatif rue Paul Gauguin, en partenariat avec l'Opac de l'Oise. Au programme : lessivage des murs et travaux de peinture pour entretenir les espaces communs. En contrepartie de leur engagement, chaque participant.e recevra une bourse de 300€, destinée à financer un projet personnel.



LE MOT DU MAIRE

Faire vivre les droits et les libertés

Le mois de novembre est marqué par des temps forts qui nous rappellent ce qui fonde notre vie collective : la mémoire, la solidarité, la citoyenneté et le respect des droits de chacune et chacun.

Le 11 novembre, nous rendrons hommage à celles et ceux qui ont combattu et sont morts pour la France. Au-delà de la commémoration, cette journée nous invite à transmettre aux jeunes générations la mémoire des conflits et à faire vivre les valeurs de paix, de liberté et de fraternité.

Ces valeurs prennent tout leur sens dans les actions que nous menons au quotidien. À Mitry-Mory, les initiatives en faveur des enfants, les projets éducatifs, les espaces de dialogue et les actions de prévention participent à construire une ville où chacune et chacun peut trouver sa place. La mobilisation des lycéennes et des lycéens, dont nous retrouvons l'écho dans ce numéro, rappelle également combien il est essentiel d'écouter la jeunesse, de prendre ses préoccupations au sérieux et de lui permettre de participer pleinement à la vie citoyenne.

Défendre les droits, c'est aussi lutter sans relâche contre les violences faites aux femmes. Le 25 novembre, Journée internationale pour l'élimination des violences à l'égard des femmes, nous rappelle qu'aucune femme ne devrait avoir à vivre dans la peur, à modifier ses habitudes pour se protéger ou à affronter seule les violences qu'elle subit. Face à cette réalité, nous devons agir collectivement : prévenir, sensibiliser, accompagner les victimes et refuser toute banalisation du sexisme. Cette responsabilité nous engage toutes et tous, et doit se traduire en actes tout au long de l'année.

Enfin, rappeler notre profond soutien aux revendications sociales et aux mouvements qui traversent actuellement notre pays. Face aux difficultés économiques, professionnelles et citoyennes vécues au quotidien, l'expression de ces luttes est essentielle pour défendre la dignité, l'égalité et la justice sociale. Les aspirations portées par ces mouvements sociaux rappellent l'importance de préserver et de renforcer nos acquis collectifs ainsi que nos services publics. La légitimité de ces belles mobilisations ne doit pas être occultée par les violences, les dégradations ou les débordements de quelques-uns.

La protection des enfants, le respect des femmes, l'écoute des jeunes, et la transmission de notre mémoire sont des sujets qui participent d'une même exigence : faire vivre les droits et les libertés, et ne laisser personne de côté.

C'est le sens de notre engagement collectif : faire de Mitry-Mory une ville solidaire, attentive à toutes les générations, où les valeurs que nous défendons prennent corps dans les actes, les services publics et les initiatives que nous portons ensemble.

Charlotte Blandiot-Faride
Maire de Mitry-Mory

NOUS LES ENFANTS

Journée internationale des droits de l'enfant

Leurs droits, notre devoir

À l'occasion de la Journée internationale des droits de l'enfant, la Ville propose aux plus jeunes de découvrir leurs droits de manière ludique et pédagogique.

Chaque enfant a le droit de grandir dans un environnement qui lui permet de s'épanouir, d'apprendre et de se sentir en sécurité. C'est ce que rappelle la Journée internationale des droits de l'enfant, célébrée chaque année le 20 novembre.

Cette date marque notamment l'adoption, en 1989, de la Convention internationale des droits de l'enfant par les Nations unies, un texte qui reconnaît aux plus jeunes des droits spécifiques, quels que soient leur origine, leur situation ou leur lieu de vie.

Droit à l'éducation, à la santé, à la protection contre les violences, mais aussi droit de jouer, de donner son avis et d'être écouté : ces principes concernent directement le quotidien des enfants. Pourtant, les connaître n'est pas toujours évident. La sensibilisation permet donc de leur donner les moyens de mieux comprendre leurs droits, mais aussi ceux des autres.

Les droits de l'enfant doivent être connus, respectés et défendus chaque jour

À Mitry-Mory, cette démarche se poursuit tout au long de l'année et prendra une dimension particulière du 16 au 20 novembre. Sur les temps d'accueil et de restauration, les enfants pourront participer à des jeux et à des ateliers ludiques pour aborder ces différentes notions de manière adaptée à leur âge. Aussi, sur chaque site, le mercredi 18 novembre en soirée, des animations seront proposées aux familles pour un temps de partage avec leurs enfants.

Au-delà de cette semaine de sensibilisation, l'enjeu est de rappeler que les droits de l'enfant ne se limitent pas à une journée symbolique. Ils doivent être connus, respectés et défendus chaque jour, pour permettre à chacun.e de grandir dans le respect et l'égalité.

Lettre au Père Noël

Un courrier très spécial

À quelques semaines de Noël, l'atelier du Père Noël se réveille petit à petit. Au pôle Nord, les lutins commencent à s'activer. Mais avant de prendre la route pour sa grande tournée, le Père Noël attend surtout une chose : recevoir les lettres des enfants !

Cette année encore, les petits Mitryens.nes sont invités à lui écrire pour lui confier leurs souhaits, raconter leurs aventures ou simplement lui adresser quelques mots doux. Liste de cadeaux, dessin coloré, petit message ou longue lettre : toutes les attentions sont les bienvenues. L'essentiel est de laisser parler son imagination et de mettre un peu de magie sur le papier.



Pour que chaque courrier puisse rejoindre le pôle Nord, des boîtes aux lettres spéciales seront installées dans les accueils publics de la Ville, ainsi qu'au marché de Noël, les samedi 5 et dimanche 6 décembre. Les enfants auront jusqu'au dimanche 6 décembre pour y déposer leur précieuse enveloppe.

Et parce que le Père Noël aime aussi prendre le temps de répondre à ses jeunes correspondants, une petite précaution s'impose : bien inscrire son nom, son prénom et son adresse postale complète sur la lettre. Sans ces informations, même les lutins les plus malins pourraient avoir du mal à retrouver le chemin de la maison !

Alors, crayons de couleur, feutres et papier à lettres sont de sortie. Il ne reste plus qu'à imaginer les mots qui feront sourire le Père Noël lorsqu'il ouvrira son courrier.

Voir agenda p.10

NOUS LES JEUNES

Soirée de la réussite citoyenne

Mitry-Mory fière de sa jeunesse

Nouvelle formule pour la Soirée de la réussite citoyenne qui a mis à l'honneur la jeunesse mitryenne, vendredi 16 octobre, à la salle Jean Vilar.



La salle Jean Vilar accueillait, vendredi 16 octobre, la Soirée de la réussite citoyenne, organisée en l'honneur des jeunes qui s'investissent et contribuent à leur manière à la vie de la commune, que ce soit par des résultats scolaires, l'obtention d'un diplôme, l'engagement associatif ou la participation à différents projets. Pour cette édition, la Ville avait imaginé une nouvelle formule, plus conviviale et participative.

« *À Mitry-Mory, nous avons à cœur de célébrer vos réussites, parce que votre réussite est une fierté pour vous, pour vos familles et vos proches mais aussi pour notre Ville* », a déclaré Audrey Charifi-Alaoui, adjointe au maire en charge de l'enfance et de la jeunesse, avant d'ajouter : « *Cette soirée est aussi l'occasion de vous rappeler que la Ville est à vos côtés, pas seulement aujourd'hui, mais tout au long de votre parcours.* »

À l'issue de son discours, une vidéo d'une dizaine de minutes, réalisée par l'association Karam's Studio, a présenté les dispositifs municipaux dédiés à la jeunesse. Les participants.es ont ensuite pu échanger autour d'un verre et découvrir les stands des associations et partenaires présents.

Munis d'un passeport, les jeunes devaient parcourir les différents stands pour le compléter afin de participer à un tirage au sort. Mickael Diuno a ainsi remporté deux places pour L'Atalante, tandis que Wassil Jbari a gagné deux places pour le cinéma municipal Le Concorde.

Pour saluer leur travail et leur persévérance, les jeunes diplômés sont également repartis avec une carte cadeau de 30€ et un diplôme symbolique. Une belle manière de célébrer leur réussite tout en les encourageant à poursuivre leurs ambitions.

Retrouvez la vidéo sur mitry-mory.fr

Cross des collèges

Sur la ligne de départ

Les collégiens.nes ont chaussé leurs baskets à l'occasion des traditionnels cross scolaires. Mardi 29 septembre, les élèves du collège Paul Langevin se sont élancés dans le bois du Moulin des Marais. Les 6e et 5e ont ouvert la compétition avant de laisser place aux 4e et 3e l'après-midi. De leur côté, les élèves du collège Erik Satie avaient participé à leur cross, mercredi 7 octobre, à proximité de leur établissement. Deux rendez-vous sportifs placés sous le signe de l'effort et du dépassement de soi.

Collège Erik Satie



Collège Paul Langevin



Semaine bleue
228 colis distribués



Chaque année, un colis est distribué aux Mitryens.nes de plus de 90 ans, ainsi qu'à ceux résidant en Ehpad, à Mitry-Mory ou dans une autre ville dans le cadre de la semaine bleue, la semaine nationale des retraités.es et des personnes âgées. Du lundi 5 au samedi 10 octobre, 212 Mitryens.nes ont reçu leur colis en main propre. Certains ont été donnés au domicile des habitants.es concernés d'autres ont été délivrés dans les Ehpad, à Mitry-Mory et à proximité. Enfin, les Mitryens.nes vivant en Ehpad en dehors de la commune, ont également été destinataires de cette attention. Au total, ce sont 228 colis qui ont été remis. Les bénéficiaires ont reçu des affaires de toilette, un sac réutilisable et de nombreuses gourmandises.

Colis de Noël
Inscrivez-vous

Un colis de Noël est offert chaque année à tous les seniors de plus de 65 ans. La distribution aura lieu du 14 au 18 décembre dans différents endroits de la commune. Aussi, si vous n'avez jamais bénéficié de la distribution de ce présent, pensez à vous faire connaître auprès du service seniors. Un courrier sera envoyé pour vous informer de la date et du lieu de la remise du colis. Par ailleurs, des chèques de solidarité sont également remis à cette occasion aux seniors les plus modestes. Contrairement aux colis, ces derniers sont offerts sous condition de ressources. De même, si vous ou l'un de vos proches êtes susceptible d'en bénéficier, n'hésitez pas à vous rapprocher du service seniors.

Plus d'infos
Service seniors : 01 60 21 61 57 / 20 rue Biesta

NOUS LES SENIORS

Projet Danse à la carte

Danser pour l'autre

La danse s'est invitée au plus près des résidents.es, mardi 6 octobre, à l'Ehpad des Acacias.



Un regard échangé, quelques notes de musique et les premiers mouvements d'un corps qui s'anime. À l'Ehpad des Acacias, mardi 6 octobre, la danse s'est invitée au plus près des résidents.es pour une expérience artistique, où chaque représentation prenait la forme d'une rencontre personnelle. Un moment suspendu, durant lequel les sourires ont côtoyé les larmes et les souvenirs ont refait surface.

Danse à la carte repose sur un principe original : 21 cartes illustrées correspondent à 21 chorégraphies différentes. Chaque participant.e est invité à tirer une carte, sans connaître la danse qui lui sera offerte. Après avoir décrit ce qu'il voit, une danseuse ou un danseur propose alors une danse spécialement adressée à cette personne. Le spectacle se construit dans la proximité, au rythme des regards, des gestes et des réactions.

Les artistes peuvent s'installer dans un espace commun, mais aussi se déplacer dans les chambres ou les jardins pour aller à la rencontre des personnes qui ne peuvent pas se déplacer. Résidents.es, personnels soignants et familles peuvent ainsi profiter de ces instants. Si la danse s'adresse d'abord à une personne, elle se partage également avec celles et ceux qui l'entourent, créant une complicité entre les artistes et leur public.

À Mitry-Mory, l'expérience a suscité de nombreuses réactions. Certains.es se sont laissés porter par la musique et les mouvements, tandis que d'autres ont retrouvé, au détour d'un geste ou d'une mélodie, des souvenirs parfois lointains. Les expressions des visages, les regards attentifs et les réactions spontanées ont accompagné les différentes représentations. Des moments de joie, mais aussi d'émotion, qui ont montré combien la danse pouvait toucher les résidents.es, au-delà des mots. « *Je suis contente, j'ai eu l'impression de vivre la danse. Je pense que j'ai toujours aimé voir les gens danser. En plus, le costume était magnifique* », raconte Suzanne, une centenaire.

Du côté des artistes, les réactions du public occupent également une place essentielle. « *J'adore quand les gens deviennent complices, participent, commentent. Ils sont vraiment impliqués* », explique l'un des danseurs. Un sourire, un geste ou quelques mots suffisent parfois à transformer la représentation en un véritable échange.

En faisant entrer la création artistique dans le quotidien de l'établissement, *Danse à la carte* offre plus qu'un moment de divertissement. Chacun.e peut accueillir la danse selon sa sensibilité, son histoire et ses émotions, sans aucune attente particulière. C'est une parenthèse qui rappelle que l'art et la culture peuvent créer du lien, réveiller des souvenirs et susciter des émotions à tout âge.

SANTÉ

Octobre rose

Ensemble contre le cancer

Octobre Rose a une nouvelle fois rassemblé les Mitryens.nes autour de nombreux rendez-vous consacrés à la prévention et à la solidarité dans la lutte contre le cancer du sein.



Mammobus
Un Mammobus s'est installé, jeudi 1er octobre, sur le parvis de la gare de Mitry-Claye. Les femmes ont pu y effectuer un dépistage gratuit du cancer du sein.



Parcours solidaire : color run
Dimanche 4 octobre, les Mitryens.nes ont participé à un parcours solidaire où les fonds récoltés par la vente des bons de soutien ont été reversés à l'association Chez Rose.



Randonnée rose
Les seniors du Club Âge d'Or ont participé, vendredi 9 octobre, à une randonnée vêtus de rose en soutien à la lutte contre le cancer du sein.

Loto des commerçants.es
L'association des commerçants.es, Les Vitrines de Mitry-Mory, a organisé un loto, dimanche 11 octobre, à la salle Jean Vilar. L'objectif était de récolter des fonds dans le cadre d'Octobre rose.



Petit-déj' santé
Les Mitryens.nes ont pu participer à de nombreux ateliers de prévention et de sensibilisation à la lutte contre le cancer du sein.



Gymnastique
L'USJM Gymnastique s'est mobilisé dans le cadre d'Octobre rose et a proposé, vendredi 23 octobre, du renforcement musculaire en alternance avec des ateliers aux agrès. Un stand de l'association Chez Rose était présent pour informer et sensibiliser au cancer du sein.





Elles en rose
De nombreux stands et ateliers étaient proposés, dimanche 18 octobre à la maison de quartier des Acacias, afin d'évoquer différents sujets comme la ménopause, les hormones, la nutrition, la gynécologie mais aussi la pédiatrie, le périnée et l'ostéopathie.

Retrouvez l'album photo sur mitry-mory.fr

DROITS DES FEMMES

25 novembre

Ne rien laisser passer

À l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, Mitry-Mory multiplie les rendez-vous pour informer, sensibiliser et accompagner les personnes concernées.

Les violences faites aux femmes prennent différentes formes. Physiques, psychologiques, sexuelles ou économiques, elles peuvent survenir dans la sphère familiale, dans l'espace public ou encore au travail. À l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, célébrée le 25 novembre, la Maison des droits des femmes et de l'égalité (MDFE) Dulcie September propose plusieurs rendez-vous pour mieux les identifier, les prévenir et accompagner les victimes.



Se mobiliser...

La programmation débutera mardi 17 novembre, de 13h45 à 16h, à la médiathèque Georges Brassens, avec un Café des parents consacré au dispositif EVARS déployé dans les établissements scolaires. Animée par Élodie François-Traoré, conseillère conjugale et familiale, cette rencontre permettra aux parents et aux professionnels.les d'échanger sur l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle.

La mobilisation se poursuivra samedi 21 novembre, avec un départ en car collectif, à 12h30 depuis la salle Jean Vilar, pour la manifestation organisée à l'occasion du 25 novembre, à Paris. Vous pouvez vous faire connaître auprès de la MDFE si vous souhaitez y participer.

Mardi 24 novembre, de 12h à 13h30, la prévention s'invitera au lycée Honoré de Balzac. Un stand de sensibilisation abordera deux sujets : le harcèlement de rue et le masculinisme. L'objectif sera d'aider les lycéens.nes à reconnaître les comportements sexistes et à comprendre les mécanismes qui peuvent conduire aux violences.

Le lendemain, mercredi 25 novembre, dès 7h30, l'association Femmes solidaires ira à la rencontre des Mitryens.nes à la gare de Mitry-Villeparisis. Cette matinée d'information sera consacrée aux violences faites aux femmes dans le milieu médical, et plus particulièrement aux violences gynécologiques et obstétricales. La journée se terminera au cinéma municipal Le Concorde, à 20h, avec la projection du film *Si tu penses bien*. À travers l'histoire d'une femme progressivement placée sous l'emprise de son mari, le film mettra en lumière des violences parfois difficiles à identifier comme le contrôle, l'isolement et la manipulation. Un atelier de self défense sera aussi organisé, samedi 28 novembre de 14h à 16h, à L'Atalante. La participation se fait sur inscription auprès de la MDFE.

...Même après le 25 novembre

La mobilisation se prolongera en décembre. Mardi 1er décembre, l'Observatoire local des violences faites aux femmes se réunira pour renforcer la coordination entre les professionnels.les et les partenaires du territoire et afin de poursuivre le travail déjà engagé. L'après-midi, de 14h à 16h, la MDFE accueillera la 6e rencontre de son groupe de parole, un espace confidentiel où les femmes concernées par les violences peuvent partager leur expérience et rompre avec l'isolement.

Vendredi 4 décembre, de 9h à 16h, une journée bien-être sera organisée à la MDFE, avec des séances d'ostéopathie en matinée et des ateliers socio-esthétique l'après-midi. Pour y participer, il faudra vous inscrire. Un moment privilégié pour prendre soin de soi, se détendre et s'accorder une parenthèse apaisante.

Mardi 8 décembre, de 9h30 à 11h, un petit-déjeuner de sensibilisation permettra aux femmes et aux jeunes filles de mieux connaître les différentes formes de violences et les dispositifs d'aide existants. Il se déroulera à la MDFE.

Enfin, jeudi 10 décembre, les professionnels.les de l'Association d'insertion professionnelle bénéficieront d'une action de sensibilisation pour mieux repérer les situations de violence et orienter les victimes.

À travers cette programmation, Mitry-Mory rappelle que la lutte contre les violences faites aux femmes repose aussi sur l'information, l'écoute et la mobilisation de tous les acteurs du territoire, tout au long de l'année.

Plus d'infos

Maison des droits des femmes et de l'égalité :
01 64 67 07 50 / 17 bis rue Jean-Baptiste Clément

Voir agenda p.3 à p.8

ÉVÉNEMENT

Bourse aux jouets et articles de puériculture

Des trésors à dénicher

À quelques semaines de Noël, la Bourse aux jouets et articles de puériculture revient, dimanche 15 novembre, à la salle Jean Vilar, pour faire le plein de bonnes affaires.



Les jouets délaissés par les uns feront bientôt le bonheur des autres. Dimanche 15 novembre, de 8h à 18h, la salle Jean Vilar accueillera une nouvelle édition de la Bourse aux jouets et articles de puériculture. Un rendez-vous très apprécié des familles, qui pourront préparer les fêtes de fin d'année tout en maîtrisant leur budget.

Poupées, jeux de société, petites voitures, livres, vêtements ou encore équipements de puériculture : les stands offriront de nombreuses possibilités de dénicher des articles à petits prix. Poussettes, lits parapluie et accessoires pour les tout-petits pourront également trouver de nouveaux propriétaires.

Au-delà des bonnes affaires, cette journée encourage une consommation plus responsable en donnant une seconde vie aux objets. Une manière de limiter le gaspillage, de faire des économies et de permettre à d'autres familles de profiter d'articles encore en bon état.

Les Mitryens.nes souhaitant vendre les jouets inutilisés par leurs enfants peuvent s'inscrire jusqu'au jeudi 5 novembre, auprès du service communication (11/13 rue Paul Vaillant-Couturier). Le formulaire d'inscription et le règlement sont téléchargeables sur le site internet mitry-mory.fr. Les tables sont attribuées dans la limite des places disponibles.

Au-delà des bonnes affaires, l'événement est aussi un moment d'échange et de rencontres. Alors, venez préparer Noël sans vous ruiner et en toute convivialité.

Plus d'infos
Service communication :
01 60 21 61 31 / 11/13 rue Paul Vaillant-Couturier
Voir agenda p.4

FESTIVITÉ

Concours des plus belles décorations de Noël

Qui aura la plus belle décoration ?

Comme chaque année, les Mitryens.nes pourront participer à la magie des fêtes de fin d'année en illuminant leur logement. Aussi, n'hésitez pas à participer à l'édition 2026 du concours des plus belles décorations de Noël. Pour cela, il vous suffit de déposer le bulletin ci-dessous au service festivités et événementiel avant le vendredi 11 décembre. Le jury passera devant les logements participants dans la soirée du lundi 14 décembre.

Téléchargez le bulletin en ligne sur mitry-mory.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION AU CONCOURS DES PLUS BELLES DÉCORATIONS DE NOËL

Pour participer, retournez ce bulletin d'inscription à l'attention du service festivités et événementiel, jusqu'au vendredi 11 décembre (81 rue Paul Vaillant-Couturier)

Nom : Prénom(s) :

Téléphone :

Adresse :

❑ Maison ❑ Balcon : Indiquer l'étage ❑ Structures

PRÉVENTION



Dispositif Phare

Repérer, écouter et agir

Face au harcèlement et au cyberharcèlement, le dispositif Phare donne aux élèves, aux familles et aux équipes éducatives des outils pour prévenir et agir.

Insultes répétées, violences, mise à l'écart, humiliations… Le harcèlement scolaire peut prendre différentes formes et se poursuivre sur les réseaux sociaux. Pour prévenir ces situations et accompagner les élèves, le dispositif Phare, plan de prévention du harcèlement à l'école lancé en 2021, mobilise les équipes éducatives, les élèves, les familles et les partenaires.

Il est fondé sur 5 piliers : éduquer pour prévenir le harcèlement, former une communauté protectrice, intervenir face au harcèlement, associer les familles et les partenaires de l'école au déploiement du programme et mobiliser les instances de démocratie scolaire pour les collèges et les lycées.

La prévention occupe une place centrale. Chaque année, les élèves bénéficient d'au moins 10 heures d'activités pour comprendre le harcèlement, apprendre à réagir et développer l'empathie, le respect de l'autre ou encore la gestion des conflits. Les Journées *Non au harcèlement, Safer Internet Day* ou le prix *Non au harcèlement* complètent cette sensibilisation.

Lorsqu'une situation est signalée, des entretiens sont menés avec les élèves concernés, les témoins et la famille, tandis que des mesures de protection sont mises en place.

En cas de harcèlement avéré, la réponse est renforcée et peut conduire à des mesures disciplinaires.

Retards inhabituels, absences répétées, chute des résultats, isolement, anxiété ou changement de comportement peuvent notamment constituer des signaux d'alerte.

L'enjeu reste surtout de libérer la parole. Des élèves ambassadeurs participent d'ailleurs au repérage des situations dans les collèges et lycées. Et le message adressé aux victimes est essentiel : oser parler à un adulte de confiance et ne pas rester seul.

Si vous êtes victime de harcèlement, de cyberharcèlement ou de violences numériques, contactez le 30 18, le numéro gratuit, anonyme et confidentiel d'aide aux victimes.

LOGEMENT

Cocital

Comprendre les attributions

Plus de 120 personnes ont participé à la réunion publique du Comité citoyen pour la transparence dans l'attribution des logements (Cocital), vendredi 25 septembre, à la salle Jean Vilar. L'occasion de mieux comprendre les mécanismes d'attribution des logements sociaux et de dresser le bilan de l'année 2025 à Mitry-Mory.

Parmi les sujets abordés, la gestion en flux, entrée en vigueur en 2024, a profondément modifié le système. Lorsqu'un logement se libère, il n'est désormais plus automatiquement proposé au même réservataire : le bailleur détermine à qui il revient en fonction des objectifs fixés. La cotation des demandes est, elle aussi, désormais organisée à l'échelle intercommunale. Des changements importants dans un contexte où la demande reste forte.

Fin 2025, 12 574 demandeurs avaient inscrit Mitry-Mory parmi leurs communes souhaitées. Parmi eux, 1 244 s'étaient fait connaître auprès du service logement et habitat de la Ville, dont 648 Mitryens.nes.



Face à ces besoins, les possibilités restent limitées : sur les 146 logements libérés en 2025, seulement 35 ont été remis à la Ville, qui a pu présenter trois candidatures pour chacun.

Créé en 2017, le Cocital permet ainsi de rendre ces règles plus lisibles et de mieux informer les habitants.es sur la réalité des attributions. En parallèle, le service logement et habitat continue de recevoir et d'accompagner les demandeurs dans leurs démarches.

Plus d'infos
Service logement et habitat :
01 60 21 60 08 / 20 rue Biesta

PRÉVENTION

Journée de la prévention des risques

Parés à toute éventualité

Comprendre les dangers du quotidien et apprendre à mieux s'en protéger étaient au cœur de la journée de prévention des risques organisée, samedi 10 octobre, à la caserne des pompiers de Mitry-Mory.



Utiliser un extincteur afin de se prémunir des risques d'incendie.



Sécurité routière à trottinette et à vélo.



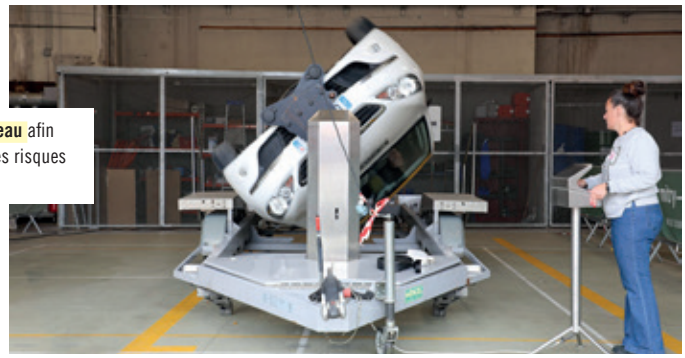
Gestes qui sauvent et pose de défibrillateurs étaient au programme.



Démonstration et simulation d'une fuite de produit chimique par les sapeurs-pompiers.



Grande échelle, tyrolienne, mur d'escalade et cage à grimper permettaient aux enfants de vivre des sensations fortes.



Voiture tonneau afin de prévenir les risques routiers.



Découverte des risques industriels et des entreprises de la zone d'activités comme Air liquide, Gazechim, la CCMP ou Agrana. Elles ont présenté leurs activités de manière ludique. Les Villes de Mitry-Mory et Compans ont également présenté le Document d'information communal sur les risques majeurs (Dicrim) et sa version pour les enfants.

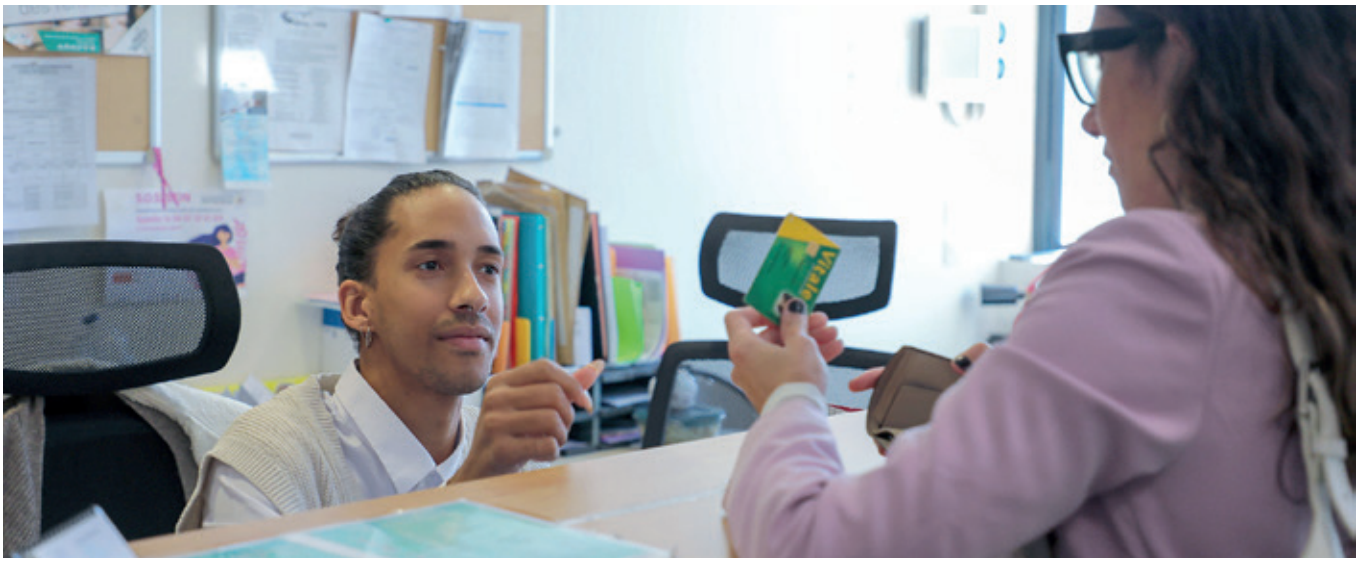
Retrouvez l'album photo sur mitry-mory.fr

ZOOM

Santé

Agir pour la santé de tous

À Mitry-Mory, la santé est au cœur des politiques publiques, avec l'ambition de garantir à chacun.e un meilleur accès aux soins, renforcer la prévention et accompagner les habitants.es à chaque étape de leur vie.



Le centre municipal de santé

Depuis son ouverture en septembre 2019, le centre municipal de santé (CMS) constitue un pilier de la politique de santé de Mitry-Mory. Créé pour répondre aux difficultés d'accès aux soins et à la désertification médicale, cet équipement municipal permet aux Mitryens.nes de bénéficier d'une offre de soins accessible et coordonnée. Il compte aujourd'hui 6 médecins généralistes, 1 psychologue, 2 sages-femmes et 1 infirmière en pratique avancée. Le CMS accueille également des internes et un docteur junior. Les professionnels.les travaillent en concertation afin d'assurer un suivi adapté aux besoins de chaque patient.e.

Pour garantir l'accès aux soins au plus grand nombre, le CMS applique les tarifs conventionnés du secteur 1, sans dépassement d'honoraires, et pratique le tiers payant, ainsi que le tiers payant intégral avec les mutuelles partenaires. Des consultations sans rendez-vous, à prendre uniquement par téléphone, et des créneaux réservés aux urgences permettent également de répondre aux besoins des patients.es.

Afin de renforcer cette offre de proximité, la Ville a ouvert, en mars 2025, une antenne du CMS au Bourg, avenue du 8 mai 1945. Celle-ci propose des consultations de médecine générale, programmées ou non, ainsi que des visites à domicile pour les personnes rencontrant des difficultés à se déplacer, uniquement sur évaluation du médecin après un premier rendez-vous en présentiel.

Prévenir, sensibiliser et accompagner

Au-delà de l'accès aux consultations médicales, la Ville place la prévention au cœur de son action. Le service prévention, santé et handicap, situé à l'Espace solidarité, œuvre quotidiennement pour informer, sensibiliser et accompagner les Mitryens.nes. Ses missions s'articulent autour de plusieurs priorités : l'éducation à la santé, la prévention des conduites à risques, la lutte contre les addictions, l'accès aux droits et l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Cette politique se traduit par de nombreuses initiatives tout au long de l'année. Dans les écoles et les accueils de loisirs, des ateliers sensibilisent les enfants à l'hygiène bucco-dentaire, tandis que des pochettes menstruelles sont distribuées aux collégiennes. Au lycée Honoré de Balzac, chaque mois, un temps d'échanges permet aux jeunes de poser leurs questions et de débattre librement de différentes problématiques.

La sensibilisation se poursuit également en dehors des établissements scolaires. Lors d'*Un été à Mitry-Mory,* un stand de prévention accueille les habitants.es au parc des Douves. L'opération *Check ta santé*, organisée à la gare de Mitry-Villeparisis, propose une approche élargie de la prévention avec des dépistages du diabète et des cancers du col de l'utérus et colorectal, un parcours de simulation des effets de l'alcool ainsi que la transmission d'informations sur la précarité menstruelle. Au cinéma municipal Le Concorde, des séances de sensibilisation abordent notamment la santé mentale, les addictions et l'alimentation.

Chaque année, Octobre rose donne lieu à de nombreuses animations pour sensibiliser

MOT À MOT **Dossier MDPH ?** **Un dossier MDPH est un ensemble de documents administratifs et médicaux que l'on adresse à la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) pour faire reconnaître une situation de handicap et demander des droits, des aides financières ou des orientations.**

au dépistage du cancer du sein et mobiliser les Mitryens.nes autour de cette cause. La Ville s'engage également en faveur du don du sang. En 2025, cinq collectes ont ainsi été organisées à la salle Jean Vilar, en partenariat avec l'Établissement français du sang. Un engagement reconnu par l'obtention du label Or Commune donneur.

Enfin, la prévention concerne aussi les agents du service public, qui bénéficient de formations à la santé mentale afin de mieux comprendre les situations de fragilité et d'accompagner les personnes concernées.

Une mutuelle communale pour faciliter l'accès aux soins

Parce que les difficultés financières constituent encore un frein à l'accès aux soins, Mitry-Mory a mis en place, en mars 2025, une mutuelle de santé communale, en partenariat avec La Mutuelle Familiale. Ce dispositif permet aux Mitryens.nes, mais également aux personnes travaillant sur la commune, de bénéficier d'une complémentaire santé à des tarifs négociés.

Accessible sans condition d'âge ni questionnaire médical, cette offre propose plusieurs niveaux de garanties afin de répondre aux besoins et au budget de chacun.e. Soins courants, hospitalisation, optique, dentaire ou encore médecines complémentaires : les différentes formules permettent de bénéficier d'une couverture adaptée.

Des permanences sont organisées chaque mercredi à l'Espace solidarité pour informer les habitants.es, les conseiller et les accompagner dans leurs démarches. Avec cette initiative, la municipalité entend lutter contre le renoncement aux soins tout en préservant le pouvoir d'achat des Mitryens.nes.

Accès aux droits

Le Point autonomie territorial (PAT) accompagne, lors de ses permanences, les démarches liées au handicap. En 2025, 8 permanences ont été réalisées, avec 24 rendez-vous effectués pour l'aide au remplissage/renouvellement du dossier MDPH, l'aide à la compréhension de la notification et à la révision du dossier MDPH. Des permanences sur les addictions se déroulent également, les mardis, de 14h à 19h, à l'Espace solidarité. La consultation a pour objectif d'accueillir, d'informer, d'évaluer et de prendre en charge toute personne en difficulté avec la consommation d'alcool et autres substances psychoactives.

L'Espace solidarité accueille également la permanence du service de protection maternelle infantile (PMI) de la Maison départementale des solidarités, tous les jeudis. Les interventions incluent les vaccinations obligatoires pour les enfants, le contrôle du développement et de la croissance, un suivi médical régulier et l'accompagnement des familles sur les questions de santé, d'éducation à la parentalité et d'accès aux droits.

Renforcer l'offre médicale sur le territoire

Si la Ville développe ses propres services de santé, elle agit également pour favoriser l'installation de nouveaux professionnels.les. En complément du CMS, Mitry-Mory compte notamment 3 médecins généralistes, 2 cardiologues, 22 dentistes, 1 orthodontiste, 24 infirmières, 4 kinésithérapeutes, 1 ophtalmologue, 4 orthophonistes, 7 ostéopathes, 5 podologues, 4 sages-femmes, 2 gynécologues, 1 pédiatre et 2 nutritionnistes. Un centre médico-psychologique complète cette offre de soins.

Malgré cette diversité de professionnels.les, certaines spécialités restent insuffisamment représentées pour répondre à l'ensemble des besoins de la population. C'est pourquoi la municipalité poursuit ses démarches pour attirer de nouveaux praticiens et faciliter leur installation sur le territoire.

La Ville recherche plus particulièrement des médecins généralistes, des orthophonistes, des psychiatres, des dermatologues et des allergologues. Les professionnels.les intéressés par une installation à Mitry-Mory peuvent prendre contact avec le service prévention, santé et handicap à l'adresse sante@mitry-mory.net.

À travers l'ensemble de ces dispositifs, Mitry-Mory affirme une conviction forte : la santé ne doit pas être un privilège, mais un droit accessible à toutes et tous. En associant soins de proximité, prévention, solidarité et développement de l'offre médicale, la municipalité poursuit son engagement pour améliorer durablement la santé et le bien-être des habitants.es.

EN CHIFFRES

354

Donneurs de sang à Mitry-Mory, en 2025

36

Mammographies réalisées lors d'Octobre rose à Mitry-Mory, en 2025

15 822

Nombre de consultations au centre municipal de santé en 2025

MITRY-MORY EN PARTAGE

Protoxyde d'azote, Un instant d'euphorie, des risques pour la vie

- En cas de prise ponctuelle : risques de perte de connaissance, désorientation, vertiges, chutes, d'asphyxie par manque d'oxygène et de brûlure par le froid du gaz expulsé.
- En cas de prise répétée : risques de troubles neurologiques, cardiaques et de perturbation des paramètres sanguins.
- Les cartouches et bouteilles de gaz hilarant sont dangereuses pour l'environnement et peuvent exploser. Elles doivent être déposées en déchèterie.

En cas de symptômes inhabituels après consommation, prévenez les secours en appelant le 15 ou le 18.

drogues.gouv.fr



ÉVÉNEMENT

Fête de la pomme

Les 5 sens en éveil

Offrant une infinité de possibilités gustatives et véritable allié santé, la pomme était la star, samedi 3 octobre, sur le parvis de L'Atalante.

Contrairement à ce que pouvaient indiquer le bleu du ciel et le soleil étincelant, l'automne était bel et bien arrivé ce samedi 3 octobre. Et avec lui, la saison des pommes ! L'occasion pour Mitry-Mory de mettre une nouvelle fois à l'honneur ce fruit aimé des petits.es comme des grands.es.



Les Mitryens.nes ne s'y sont d'ailleurs pas trompés. Entre les familles faisant une halte sur le chemin de L'Atalante et ceux venus spécialement profiter des différentes animations proposées, tous ont apprécié cette escale ludique et gourmande.

« *Cet événement est toujours sympa. Pendant que nos enfants font des petits jeux ou pressent des pommes, nous on se régale en goûtant différentes variétés de ce fruit ou en dégustant le jus fraîchement pressé* », confie une maman venue en famille.

En effet, à la Fête de la pomme, chacun.e pouvait trouver son compte et faire parler ses 5 sens pour appréhender tout le potentiel de ce fruit de saison. La vue d'abord, avec la large palette de couleurs offerte par les différentes variétés de pommes présentées par les Croqueurs de pommes de la Brie et du Gâtinais et les livres mis à disposition par la médiathèque. L'odorat, avec les bons effluves émanant des pommes au four minute du stand du service animation des quartiers. Le toucher des différentes peaux, plus ou moins lisses découvertes avec la société régionale d'horticulture de Montreuil. Et le goût bien sûr, au gré des différentes dégustations. Pour terminer, l'ouïe avec le rire des enfants s'amusant avec les différents jeux proposés par Les Amis des butineuses de Mitry-Mory ou encore Roissy Pays de France agglomération.

Cerise sur le gâteau, tous ont pu repartir avec un sac de pommes offert par le service environnement, en partenariat avec Blette comme chou.

Retrouvez l'album photo sur mitry-mory.fr

ENVIRONNEMENT

Maisons, balcons fleuris et jardins familiaux

Le palmarès dévoilé



À Mitry-Mory, la passion du jardinage était une nouvelle fois mise à l'honneur, vendredi 2 octobre, à travers la remise des prix du concours des maisons, balcons fleuris et jardins familiaux. Cette année, 18 participants.es, dont 7 jardiniers.ères des jardins de la Patinotte, ont rivalisé de créativité pour embellir leurs espaces verts.

Pour les départager, le jury a évalué l'aménagement d'ensemble, l'entretien, la biodiversité et les pratiques écoresponsables. Au-delà de l'esthétique, le concours valorise ainsi une manière de jardiner plus respectueuse de l'environnement.

Dans la catégorie Maisons avec jardin et balcon, M. Bernicard remporte le premier prix, suivi de Mme Dalbègue (2e) et de Mme Chabin (3e).

Du côté des Jardins potagers, M. Ouaniche décroche la première place, devant Mme Renzi (2e) et M. Messenbourg (3e).

Tous les participants.es sont repartis avec la photo de leur jardin ainsi qu'un rosier *Voluptia Pink Rose*. Les lauréats ont aussi remporté un bon cadeau à utiliser chez Truffaut d'une valeur allant de 50€ à 70€.

CULTURE

Ouverture de la saison culturelle

Une rentrée qui donne le rythme

Les Mitryens.nes ont célébré l'ouverture de la saison culturelle, samedi 26 septembre à L'Atalante, lors d'un *Fonky Bal* festif et intergénérationnel.



Je passe une très bonne soirée, c'est vraiment bien. Le groupe est top et l'ambiance aussi.

Bruno, un participant

Les premières notes ont rapidement donné le ton de la soirée. Samedi 26 septembre, L'Atalante avait troqué sa configuration habituelle contre celle d'un véritable bal populaire pour accueillir le *Fonky Bal*, proposé par la compagnie du Tire-Laine. Au milieu de la salle, une grande piste de danse attendait les Mitryens.nes, tandis que des mange-debout, des tables et un bar permettaient de profiter du concert autrement.

Sur scène, cinq musiciens, une chanteuse et un chanteur ont enchaîné les morceaux avec une énergie débordante. De Michael Jackson à Aretha Franklin, en passant par Eminem et 50 cent, le répertoire traversait les époques et les styles musicaux. De quoi séduire toutes les générations, réunies sur la piste pour danser, chanter et partager un moment convivial. Petits.es et grands.es se sont retrouvés au rythme des reprises, certains enchaînant les pas de danse, d'autres profitant simplement de la musique. Une soirée où les différences d'âge s'effaçaient au profit du plaisir d'être ensemble. « *C'est vraiment très bien. On découvre des musiques et c'est une belle ambiance* », se réjouissait Martine, une Mitryenne venue pour l'occasion.

Dès leur arrivée, les participants.es avaient reçu un éventail rose offert par la Ville, ainsi qu'un bracelet leur permettant de circuler librement entre la salle et l'extérieur. Sur place, une offre de restauration sucrée et salée permettait de faire une pause et de reprendre des forces avant de retrouver la piste.

Cette ouverture de saison a donné à L'Atalante des airs de fête, laissant entrevoir une programmation culturelle placée sous le signe de la découverte et du partage.

FOCUS

Bientôt à L'Atalante

En novembre, L'Atalante met le mouvement à l'honneur avec deux spectacles mêlant prouesses physiques et émotions. Samedi 14 novembre, à 20h, *°UP,* de Fouad Boussouf, réunira Paul Molina, champion de foot freestyle, et Gabriel Majou, violoniste, dans un duo étonnant où ballon et musique apprennent à dialoguer. Un rendez-vous familial dès 6 ans, au tarif unique de 5€. Samedi 21 novembre, à 20h30, place au cirque-théâtre avec *Des nuits pour voir le jour,* de la compagnie Allégorie. À travers une performance acrobatique sensible, Katell Le Brenn explore son rapport au corps, au temps et aux limites. Un spectacle à découvrir dès 11 ans. Les tarifs sont compris entre 6 et 13€.

Réservez dès maintenant votre place via la billetterie en ligne sur mitry-mory.fr

Plus d'infos

L'Atalante : 01 60 54 44 80 / 1 rue Jean Vigo

Voir agenda p.2

LE PLUS



Quand la nuit s'anime

La compagnie L'Hôtel du Nord a présenté, vendredi 2 et samedi 3 octobre, *Il était un soir* à L'Atalante. Les spectateurs.trices ont découvert l'histoire de Sacha, 4 ans, qui repousse l'heure du coucher. Entre questions, imagination et découvertes, sa chambre se transforme en un univers peuplé de personnages mystérieux. Un spectacle poétique qui a exploré les émotions et les appréhensions des tout-petits face à la nuit.

CULTURE

Humour

Ça valait le coup !

L'humoriste Elena Nagapetyan a investi la scène de L'Atalante, jeudi 8 octobre, devant près de 460 spectateurs.trices.



Il y a des parcours de vie qui deviennent une véritable matière à rire. Celui d'Elena Nagapetyan en est un exemple. Jeudi 8 octobre, l'humoriste a investi la scène de L'Atalante avec son spectacle autobiographique dans lequel elle transforme les épreuves de sa vie en anecdotes aussi personnelles que mordantes.

On a bien rigolé. Les blagues étaient drôles et s'enchaînaient

Sébastien

Née en Ouzbékistan, élevée en Russie et arrivée en France à 22 ans, Elena Nagapetyan puise dans son histoire pour raconter son rapport à la liberté, à la maternité et aux relations amoureuses. De son mariage à son divorce, en passant par la dépression post-partum, elle aborde sans détour des sujets parfois difficiles, avec un humour provocateur et une bonne dose d'autodérision.

C'était vraiment bien. Elle est surprenante et très drôle

Olivia

Derrière les plaisanteries et les confidences se dessine aussi le portrait d'une femme qui revendique ses choix et refuse les conventions. Son franc-parler, devenu sa signature, lui permet de bousculer les idées reçues sur le couple, la maternité et la place des femmes, sans chercher à correspondre à l'image de la mère ou de l'épouse parfaite.

Avant son entrée en scène, Nina Azoulai avait donné le ton de la soirée en assurant la première partie.

Avec près de 460 personnes présentes, cette soirée a rappelé que le rire est une manière de raconter les difficultés de la vie, mais aussi de les dédramatiser et parfois même de les surmonter.

Ciné-club

La programmation se dévoile

Le programme de la saison du ciné-club est enfin prêt ! En effet, le cinéma municipal Le Concorde organisait, dimanche 4 octobre, un atelier de programmation. Lors de cette première séance du ciné-club, les spectateurs.trices présents, accompagnés par Claudine Le Pallec-Marand, professeure à l'université et historienne du cinéma, ont été invités à choisir, ensemble, à partir du catalogue de l'Agence pour le développement régional du cinéma, les films de patrimoine qui seront présentés tout au long de l'année.

Pendant la séance, les cinéphiles ont visionné les bandes-annonces et extraits des films qu'ils souhaitaient voir ou redécouvrir sur grand écran. Le choix des huit films fut difficile mais sont à l'image des spectateurs.trices, d'horizons multiples.

De 1936 à 2010, cette programmation s'annonce éclectique, internationale et riche en découvertes ou redécouvertes.

Rendez-vous à 18h, les dimanches :

- 8 novembre avec *Le Roman d'un tricheur*, de Sacha Guitry (France / 1936)
- 6 décembre avec *Quand passent les cigognes*, de Mikhaïl Kalatozov (URSS / 1957)
- 3 janvier avec *Sonate d'automne*, d'Ingmar Bergman (Allemagne et Suède / 1978)
- 7 février avec *Le Samouraï*, de Jean-Pierre Melville (France et Italie / 1967)
- 7 mars avec *Le Goût de la cerise*, d'Abbas Kiarostami (France et Iran / 1997)
- 4 avril avec *Yeelen*, de Souleymane Cissé (Mali / 1987).
- 2 mai avec *Paï : l'élue d'un peuple nouveau*, de Niki Caro (Nouvelle-Zélande / 2002)
- 6 juin avec *La Dernière piste*, de Kelly Reichardt (États-Unis / 2010)

Chaque séance coûtera 3,50€. Elles seront présentées et suivies d'une discussion avec Claudine Le Pallec-Marand.

CULTURE

Festival Primo

La culture à ciel ouvert

Le festival itinérant des arts de la rue *Primo* a fait escale à Mitry-Mory, samedi 10 octobre, pour un temps fort de clôture rythmé par deux spectacles.

Le festival *Primo* a clôturé son édition en compagnie des Mitryens.nes. Deux spectacles étaient au programme de cet après-midi consacré aux arts de la rue. La compagnie Facile d'Excès a ouvert les festivités avec *Gros débit*, sur le parvis de la Mairie annexe, avant de laisser place à une déambulation dans les rues de Mitry-le-Neuf avec le collectif Protocole et son spectacle *One Shot #*. Une belle occasion de découvrir des propositions artistiques originales, en dehors des salles de spectacle traditionnelles.



Gros débit Un spectacle drôle et loufoque.



Gros débit Les Mitryens.nes amusés par la compagnie Facile d'Excès.



One shot # Déambulation dans les rues de Mitry-le-Neuf.



One shot # Un finish en musique sur le plateau Cusino.



MÉMOIRE

Avec les Amis du Passé

Recensement des pauvres à Mitry-Mory en 1740 (5e partie)

Par Jacques Devignat

La seconde liste est celle des habitants.es de Mitry qui devront se répartir la somme nécessaire au règlement de cette distribution. Ce rôle a été établi en exécution de l'arrêt de la cour du parlement de Paris du 30 décembre 1740, publié à l'audience de la prévôté de Mitry le 25 janvier 1741 et enregistré le 29 janvier 1741.

La taille était autrefois un impôt crée par Philippe Le Bel. Cet impôt extraordinaire qui ne devait être qu'en temps de guerre, devint permanent pendant la guerre de cent ans. Il y avait la taille personnelle qui constituait une sorte d'impôts sur le revenu et la taille réelle plutôt à caractère foncier. Son montant total était fixé par le conseil du roi, puis réparti entre les provinces. Dans chaque village, il était relevé par un collecteur élu en assemblée générale des habitants.es du village.

Nous nous permettons d'attirer l'attention sur le mot livre qui va revenir souvent dans cette partie de notre récit car il a plusieurs sens. Dans un premier temps, c'est une unité de poids (de masse), notamment de poids de pain attribué à chaque pauvre. Exemple : cette famille recevra 8 livres de pain. Remarquons que de nos jours on lui a conservé ce sens, car on peut encore acheter une livre de farine. Avec cette petite différence que la livre d'aujourd'hui pèse 500 grammes, alors que la livre de 1740 valait 489 grammes.

Retrouvez l'APM sur mitry-mory-histoire.over-blog.com

Concours de pêche

À vos cannes, prêts, pêchez !



Les amateurs.trices de pêche avaient rendez-vous, samedi 26 septembre, au bassin de la Villette-aux-Aulnes. Organisé par l'Association mitryenne des pêcheurs à la ligne, ce concours a rassemblé plusieurs équipes venues partager leur passion. Entre patience, concentration et esprit de compétition, les participants.es ont tenté de réaliser les plus belles prises tout au long de cette rencontre placée sous le signe de la convivialité.

Stage sportif

Des vacances sportives !



Du 19 au 23 octobre, les jeunes Mitryens.nes ont profité des vacances scolaires pour faire le plein d'activités à l'occasion du stage sportif organisé par la Ville. Au programme : acrosport, baseball, football américain, tennis de table, spikeball, kin-ball ou encore défis Koh-Lanta. Entre découvertes, jeux collectifs et défis sportifs, les participants.es ont pu se dépenser et développer leur esprit d'équipe. Le prochain stage sportif se déroulera du 8 au 12 février 2027.

Plus d'infos

Service des sports : 01 60 03 95 21
service.sports@mitry-mory.net

SPORT

USJM Tir à l'arc

30 ans de passion et d'amitié

Samedi 10 octobre, la Compagnie d'arc de Mitry-Mory a célébré ses 30 ans d'existence lors d'une journée riche en émotions, en hommages et en traditions.



30 années de passion, de partage et de traditions ! Samedi 10 octobre, l'USJM Tir à l'arc a célébré son 30e anniversaire en présence de la maire, Charlotte Blandiot-Faride, d'élus.es, d'archers, de compagnies amies et de nombreux proches. Une journée placée sous le signe de l'émotion et de la convivialité, qui a permis de revenir sur trois décennies d'engagement associatif.

Fondée en 1996 par Serge et Marie-Christine Evain, la Compagnie a souhaité leur rendre un hommage particulier. Une plaque réunissant désormais leurs deux noms a été dévoilée au jeu d'arc, afin de perpétuer leur mémoire et de saluer leur investissement dans la création et le développement de l'association. « *C'est pour nous une manière de graver durablement leur mémoire en ces lieux, en témoignage de leur engagement et de leur dévouement* », a souligné Jean-Guy de Rozario, capitaine de la Compagnie d'arc de Mitry-Mory.

La maire est également revenue sur l'engagement de Serge Evain dans la vie locale, notamment au sein de l'USJM et en faveur du sport adapté. Elle a salué le dynamisme de la Compagnie, son attachement aux traditions et sa capacité à transmettre ses valeurs aux nouvelles générations.

La cérémonie a également réservé une belle surprise à Pascale et Jean-Guy, élevés au rang de connétables de la Compagnie. Une distinction honorifique destinée à les remercier pour leur disponibilité, leur dévouement et leur contribution à la vie associative. « *Capitaine, connétable, c'est une chose, mais s'il n'y avait pas une équipe derrière, on ne pourrait rien faire.* », a souligné le capitaine et connétable.

Depuis sa création, l'USJM Tir à l'arc n'a cessé de se développer, accueillant des tirs traditionnels, des concours officiels et des championnats. Quelques jours avant cet anniversaire, elle recevait notamment des archers venus de toute la France à l'occasion du championnat de France de tir Beursault 2026. Une belle reconnaissance pour cette association qui conjugue pratique sportive, transmission des savoir-faire et esprit de camaraderie.

Fidèle aux traditions de l'archerie, la journée s'est poursuivie avec le salut aux buttes et le tir d'une flèche d'honneur sur des cartes spécialement décorées pour l'occasion par Josette et Didier, des membres de l'association. Les participants.es se sont ensuite retrouvés autour d'un verre de l'amitié.

Cette célébration a rappelé que la force de la Compagnie d'arc de Mitry-Mory repose avant tout sur les liens humains, la solidarité et une passion commune qui se transmet depuis 30 ans.



SPORT

Label

3 lauriers pour Mitry-Mory

La politique sportive de la Ville vient d'être récompensée dans le cadre du label Ville active et sportive.

Mitry-Mory fait son entrée parmi les communes distinguées par le label national Ville active et sportive. Créé en 2017, ce label récompense les collectivités qui favorisent la pratique sportive et lui accordent une place importante dans leurs politiques publiques.

Attribuée pour trois ans, cette distinction repose sur plusieurs critères : la diversité des disciplines proposées, la qualité des équipements, les initiatives locales et les actions permettant au plus grand nombre d'accéder au sport. L'évaluation prend également en compte la place accordée à la santé, à l'inclusion, au sport féminin ou encore au parasport.

Avec trois lauriers sur quatre possibles, Mitry-Mory rejoint les 49 communes ayant obtenu ce niveau de distinction en 2026. Cette année, 169 villes ont été récompensées.

Cette labellisation souligne aussi le travail collectif mené autour du sport. Services municipaux, clubs, associations, éducateurs.trices et bénévoles contribuent chaque jour à développer les pratiques et à les rendre accessibles aux Mitryens.nes.

« *Ces 3 lauriers viennent récompenser le travail engagé depuis de nombreuses années et poursuivi au fil du temps pour développer les équipements et les activités sportives. C'est aussi une reconnaissance de la richesse de notre tissu associatif. Je suis fier d'avoir représenté la Ville lors de la remise du label, jeudi 22 octobre à Paris, en présence de la ministre des sports* », souligne Abdelaziz Moussa, adjoint au maire en charge des sports.

Cette reconnaissance constitue également un encouragement à poursuivre les initiatives engagées pour faire du sport un levier de santé, de bien-être et de lien social.

PAROLE DE BÉNÉVOLE



Lucien Zede,
président du comité directeur de l'USJM

« *Je suis heureux de donner de mon temps* »

Quand et comment êtes-vous entré à l'USJM ?
En 1984, nous avons inscrit notre fille au club de natation. Très rapidement, ma femme a été responsable de certaines missions et moi j'ai passé mon examen de chronométreur officiel. En 1990, Bernard Gault m'a laissé sa place de vice-président de l'USJM. José Vallecillo, alors président, m'a confié certaines tâches afin que je puisse le remplacer en 2015. Le fait d'être président de l'USJM me permet de rencontrer beaucoup de sportifs.ves, de bénévoles et de travailler avec les services de la Ville. Je suis heureux de voir l'évolution de tous les sportifs.ves, de les voir grandir et progresser, entourés des 150 bénévoles qui œuvrent tous les soirs et les week-ends.

Comment se porte l'USJM ?
L'USJM se porte bien. Elle comporte 14 sections, 2 640 adhérents.es, 24 salariés.es, 3 emplois civiques et quelques apprentis. Une quinzième section est en cours de développement avec le sport santé, menée de main de maître par Christine Delsaux, Audric Le Bihan et Adrien Philippe. Afin de développer les sports de combat, il serait nécessaire d'obtenir un deuxième dojo, des lieux de stockage pour le matériel et la création de clubs house ou de lieux de rencontres pour les sections. Je comprends les contraintes financières de la Ville mais ayant un plus grand nombre d'adhérents.es nous avons plus de matériels et plus de besoins pour leur permettre d'évoluer dans les meilleures conditions.

Qu'est-ce qui vous a poussé à devenir bénévole ?
Tout petit, je suis tombé dans la marmite du bénévolat. Mes parents étaient très investis dans le basket que j'ai pratiqué à haut niveau jusqu'en 1974. J'ai voulu aussi suivre mes enfants dans leur développement sportif. Je suis heureux de donner de mon temps. Un enfant dans une structure sportive ne traîne pas dans la rue. Le sport permet le lien social, l'esprit d'équipe, la connaissance de soi, de l'autre et la persévérance. Je veux remercier l'ensemble des bénévoles et le comité directeur pour leur engagement sans faille. N'hésitez pas à pousser la porte de nos installations sportives et à venir nous rejoindre dans ce bel élan qu'est le bénévolat qui fait aussi la richesse de Mitry-Mory.

TRIBUNES

L'expression des listes représentées au conseil municipal

Liste Mitry-Mory en commun

En ce début d'année scolaire, les lycéens.nes se sont mobilisés pour faire entendre leurs voix et dénoncer leurs conditions d'apprentissage. Nous soutenons cette mobilisation qui pointe les carences de l'État et les conséquences du manque de moyens accordés à l'Éducation nationale. Classes surchargées, manque de professeurs, emplois du temps déséquilibrés, tirage au sort via Parcoursup, établissements scolaires inadaptés aux épisodes météorologiques... Les revendications des jeunes sont claires et légitimes. Ils ont été rejoints par les étudiants, les enseignants et les personnels d'éducation qui, eux aussi, subissent au quotidien le manque de moyens humains, matériels et financiers.

Cette mobilisation collective dit une chose simple : notre jeunesse refuse de voir son avenir sacrifié. La voix de la jeunesse compte. L'État doit l'écouter et apporter des réponses concrètes, qui se traduisent par des actes et garantir à chaque jeune des perspectives d'avenir. Nous resterons aux côtés de celles et ceux qui se mobilisent pour une école de qualité, accessible à toutes et tous, dès le plus jeune âge.

Le 20 novembre, à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'enfant, nous rappellerons que chaque enfant doit pouvoir grandir dignement, être protégé et accéder pleinement à ses droits fondamentaux. Défendre l'école, c'est défendre l'avenir. Défendre les droits des enfants et des jeunes, c'est construire une société plus juste, plus égalitaire et plus solidaire.

Liste Le Temps d'agir ! Mitry-Mory 2026

Octobre Rose : une mobilisation réussie

La mobilisation organisée pour Octobre Rose a souligné l'importance de la solidarité, de la prévention et du dépistage. Nous remercions les associations, les professionnels de santé, les bénévoles et les participants pour leur engagement au service de l'information et de la santé de tous.

Face aux violences dans nos établissements :

Nous condamnons fermement ces violences et regrettons que, malgré les appels au calme, celles-ci aient lieu dans nos établissements. Les préoccupations des lycéens concernant leurs conditions d'études, les heures de cours non assurées ou le manque de personnels doivent être entendues et faire l'objet de réponses concrètes. Toutefois, aucune revendication ne justifie les dégradations, les menaces, les incendies ou les affrontements.

Nous saluons l'engagement des enseignants, des personnels éducatifs et des forces de l'ordre. Aux jeunes soumis aux pressions, rappelons qu'ils ont le droit de refuser la violence et de demander de l'aide. Protégeons nos enfants, garantissons le droit d'étudier et préservons notre école.



CONSEIL MUNICIPAL

Conseil municipal du 30 septembre 2026

Les décisions des élus.es

Le conseil municipal du 30 septembre a permis d'aborder plusieurs sujets touchant au quotidien des Mitryens.nes et au fonctionnement de la collectivité.

Prévention et sécurité

Dans le cadre de sa politique de prévention et de tranquillité publique, la Ville souhaite étudier la possibilité de déployer un dispositif de vidéoprotection sur son territoire. Pour cela, le conseil municipal a approuvé la réalisation d'une étude préalable, portant sur un scénario pouvant comprendre jusqu'à 20 caméras. Celle-ci permettra d'identifier les secteurs susceptibles d'être équipés, d'évaluer les contraintes techniques et de déterminer les coûts d'un éventuel déploiement. Estimée à 15 000€, cette étude pourrait bénéficier d'une subvention de 6 000€ du département de Seine-et-Marne, dans le cadre du dispositif Bouclier de sécurité départemental. Les 9 000€ restants seraient financés par la commune. Cette démarche constitue une première étape de réflexion avant toute décision concernant l'installation de caméras.

Culture et inclusion

La Ville poursuit son engagement en faveur de l'insertion et de l'inclusion sociales des adultes en situation de handicap. Les élus.es ont ainsi approuvé le renouvellement de la convention avec la Fondation L'Élan Retrouvé pour l'organisation d'un atelier de poterie et de modelage destiné aux adultes en situation de handicap accueillis au centre de La Gabrielle. Initiée en 2023, cette action permet à huit participants.es de développer leur créativité et de partager un moment culturel et artistique. Pour la saison 2026/2027, les séances se déroulent chaque mardi, de 14h à 15h30, pendant les périodes scolaires, à l'Atelier – Espace arts plastiques. Le coût annuel de 1 888€ comprend l'encadrement, le matériel et la cuisson des créations. Une initiative qui contribue à favoriser l'inclusion sociale par la pratique artistique.

Tables communes

Le conseil municipal a également pris connaissance du rapport d'activité 2025 de Tables communes, le syndicat intercommunal chargé notamment de la restauration scolaire. L'an dernier, 402 824 repas ont été livrés à Mitry-Mory, dont 33 933 dans le cadre du portage à domicile. À l'échelle du syndicat, 53% de l'alimentation proposée était durable, dont 32% issue de l'agriculture biologique. Par ailleurs, 75% des plats étaient élaborés à partir de produits bruts ou peu transformés. L'année 2025 a également été marquée par le développement de nouvelles recettes végétariennes, la lutte contre le gaspillage alimentaire et la préparation du passage aux contenants réemployables, progressivement déployés depuis janvier 2026, à Mitry-Mory. Autant d'actions qui traduisent la volonté de proposer une alimentation de qualité tout en réduisant l'impact environnemental de la restauration collective.

Un référent déontologue pour les élus.es

Le conseil municipal a désigné Frédéric Debove, maître de conférences à l'université Paris-Panthéon-Assas et ancien rapporteur auprès du Défenseur des droits, comme référent déontologue des élus.es locaux. Indépendant et impartial, il pourra être consulté de manière confidentielle par les élus.es municipaux pour les conseiller sur les règles déontologiques liées à l'exercice de leur mandat. Ses recommandations pourront notamment porter sur la prévention des conflits d'intérêts, l'intégrité ou encore le respect de l'intérêt général. Ses avis, strictement consultatifs, permettront d'accompagner les élus dans l'exercice de leurs responsabilités.

ET AUSSI

Attribution de **subventions à des associations**

Opération **Cartes cadeaux** digitales à Mitry-Mory

Prochain conseil municipal mardi 24 novembre à 20h30

En direct sur Facebook *Ville de Mitry-Mory* et YouTube *Mitry-Mory Officiel*

EN DIRECT

Mobilisation lycéenne

La jeunesse se mobilise

Face à la dégradation de leurs conditions d'apprentissage, les lycéens.nes se mobilisent pour défendre leur avenir et réclamer davantage de moyens pour l'éducation.



« *Lycée Balzac en lutte* », « *Trop jeunes pour être écoutés mais assez grands pour être gazés* »… Ce sont les mots que l'on pouvait lire sur les pancartes rédigées par les lycéens.nes lors de la mobilisation du jeudi 8 octobre devant le lycée Honoré de Balzac, à Mitry-Mory. En effet, depuis la fin du mois de septembre, les lycéens.nes se mobilisent partout en France pour dénoncer la dégradation de leurs conditions d'apprentissage. Suppressions de postes, enseignants.es absents. et non remplacés, classes surchargées, manque de moyens ou encore Parcoursup : autant de difficultés qui alimentent leur colère. Des préoccupations partagées depuis plusieurs années par les équipes éducatives, les familles et les élus.es locaux, qui alertent régulièrement sur le manque de moyens accordés à l'Éducation nationale.

Face à cette mobilisation, la municipalité a tenu à réaffirmer son soutien à la jeunesse. « *Nos lycéennes et lycéens ont le droit d'exiger une école de qualité, dotée des moyens humains et matériels nécessaires à la réussite de toutes et tous* », souligne la maire, Charlotte Blandiot-Faride. Elle appelle ainsi le gouvernement à entendre les revendications des jeunes et à engager un véritable dialogue, plutôt que de recourir à une répression excessive.

Si la Ville reconnaît la légitimité du mouvement, elle insiste sur la nécessité de préserver la sécurité de chacun.e. La municipalité appelle à des rassemblements pacifiques, sans heurts ni confrontations. « *Les mouvements étudiants et lycéens font partie de notre histoire sociale et de la vitalité de notre démocratie. Ils sont un passage, parmi tant d'autres, sur le chemin de la citoyenneté. L'État doit en être à la hauteur* », rappelle la maire.

Projet de loi de finances 2027

Les services publics menacés

Présenté jeudi 1er octobre, le Projet de loi de finances (PLF) pour 2027 prévoit un nouvel effort de 5,5 milliards d'€ demandé aux collectivités pour contribuer au redressement des comptes publics. Une décision qui suscite l'inquiétude des communes, déjà confrontées à des contraintes budgétaires importantes. À Mitry-Mory, les premières estimations font état d'un impact financier d'environ 2 millions d'€ pour l'année 2027.

Parmi les mesures annoncées, la nouvelle Contribution progressive à l'effort budgétaire (CPEB) représenterait à elle seule 2,5 milliards d'€ prélevés sur les collectivités. À cela s'ajoute une nouvelle réduction du Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA), qui permet aux communes de récupérer une partie de la TVA sur leurs investissements. Une diminution qui rendrait plus coûteux les travaux de construction, de rénovation et d'entretien des équipements municipaux.

Pour la municipalité, ces nouvelles restrictions risquent de fragiliser les services publics de proximité. Écoles, équipements, associations ou accompagnement des habitants.es : autant de domaines qui pourraient être affectés par la réduction des moyens financiers de la Ville.

Alors que les collectivités doivent voter des budgets à l'équilibre, la Ville dénonce des efforts financiers qui pèsent toujours davantage sur les communes alors qu'elles ne sont pas responsables du déficit de l'État.

Elle réaffirme sa volonté de défendre les services publics et de préserver les moyens nécessaires pour répondre aux besoins des Mitryens.nes.

PARLONS-EN

Prévention des risques

Mieux préparés, mieux protégés

Du domicile à la route en passant par les risques industriels ou naturels, connaître les dangers et les bons réflexes permet à chacun.e de mieux se protéger.



Chute, accident de la route, incendie, inondation ou accident industriel : le risque peut prendre de nombreuses formes. Face à ces différentes situations, la prévention permet de mieux connaître les dangers et d'adopter les bons réflexes.

Risques domestiques

Chutes, départs de feu en cuisine, noyade ou accidents liés à l'utilisation d'outils font partie des risques du quotidien. Libérer les zones de passage, fixer les câbles le long des murs mais aussi ne jamais laisser un enfant seul dans le bain sont autant de précautions utiles. Pour les bricoleurs.euses, il s'agit de conserver à domicile les mêmes réflexes de protection que dans un cadre professionnel : porter des lunettes de protection si nécessaire, des gants, des chaussures de sécurité ou même un casque.

Risques industriels

Avec la zone d'activités de Mitry-Compans, la commune est concernée par les risques industriels. 5 entreprises sont classées Seveso, dont 2 sites industriels à haut risque : Gazechim, qui effectue du dépotage de chlore et la CCMP qui stocke et distribue des carburants pétroliers. Elle accueille également des entrepôts. Les nouveaux panneaux d'entrée de zone informent la population sur la conduite à tenir en cas d'accident industriel. Une vidéo de sensibilisation est aussi disponible sur mitry-mory.fr. Le dispositif FR-Alert à disposition du Préfet de département permet de diffuser une notification sur les téléphones des personnes présentes dans une zone confrontée à un danger.

Risques naturels et technologiques

Inondations, tempêtes, épisodes neigeux ou incendies importants : la multiplication des phénomènes climatiques invite à renforcer la prévention. Sur le territoire, plusieurs aménagements participent à la gestion des eaux pluviales, notamment le bassin des Renardières contrôlé par le groupe ADP. Les travaux de mise en séparatif des réseaux d'eau pluviale portée par Roissy Pays de France agglomération permettent de mieux évacuer les eaux et d'éviter les inondations.

Risques routiers

Afin de limiter les accidents, il est important de vérifier l'état de votre véhicule, vélo ou trottinette mais aussi de respecter les limitations de vitesse, ne pas utiliser son téléphone en conduisant et ne pas consommer d'alcool ou de produits stupéfiants. À trottinette, il est important de respecter des règles supplémentaires qui sont d'avoir au moins 14 ans pour l'utiliser, de porter un casque, de ne transporter personne et de ne pas rouler sur les trottoirs. La trottinette doit être équipée de freins, d'un avertisseur sonore, de feux avant et arrière et de dispositifs réfléchissants arrière et latéraux.

Sensibilisation

Pour transmettre les bons réflexes, la sensibilisation doit être régulière et adaptée aux différents publics. Formations aux premiers secours pour les agents, conférences à la médiathèque ou encore Journée de prévention des risques, organisée chaque année à la caserne des pompiers de Mitry-Mory, participent à cette démarche. Le Document d'information communal sur les risques majeurs (Dicrim) vise à informer la population sur les risques présents et les comportements à adopter. L'équipe municipale prend également part à des exercices avec les sapeurs-pompiers afin de se préparer aux situations d'urgence.

Retrouvez le Dicrim et le Dicrim juniors sur mitry-mory.fr

Point de vue de l'élu



Benoît Penez
Conseiller municipal délégué à l'environnement, à la prévention des risques et à la gestion des déchets

Connaître et avoir conscience des risques!

« Depuis 2023, l'organisation annuelle de la Journée nationale de la résilience s'inscrit dans l'engagement de la commune pour la prévention des risques. En parfaite harmonie avec le SDIS et la commune de Compans, elle propose un ensemble d'actions en faveur de la culture de la sécurité : documenter et s'organiser, sensibiliser et communiquer, échanger et rencontrer, aménager et entretenir. Il s'agit de diffuser la culture du risque et de la résilience à chaque citoyen.ne afin qu'il puisse connaître et avoir conscience des risques qui l'entourent et soit informé sur les comportements à adopter. Risques naturels, sanitaires, technologiques, industriels, routiers, domestiques, cyber... ils sont divers et variés. Les effets du changement climatique que nous connaissons développent de nouveaux risques qu'il nous faut prendre en compte et appréhender correctement. »

AUTOUR DE MITRY-MORY

Sénat

Le parcours du combattant

Face aux difficultés rencontrées par les jeunes pour trouver une alternance, la sénatrice Marianne Margaté interpelle le gouvernement sur l'accès à la formation et le contrôle des aides publiques.



Des centaines de candidatures envoyées, des recherches qui s'éternisent et parfois des études abandonnées faute d'employeur. Dans une question écrite adressée au gouvernement, la sénatrice de Seine-et-Marne, Marianne Margaté, alerte sur les difficultés croissantes des jeunes à décrocher un contrat d'alternance, particulièrement ceux issus des milieux populaires.

Selon les chiffres de l'Insee, les deux tiers des 60 000 emplois perdus au 3e trimestre 2025 seraient liés au recul de l'alternance. Une situation que la sénatrice qualifie d'inacceptable. « *Des jeunes s'endettent pour payer des frais de scolarité pouvant atteindre 7 500€ par an, ou abandonnent leurs études* », souligne Marianne Margaté.

La sénatrice pointe également les dérives de certaines formations privées et s'interroge sur l'utilisation des aides accordées aux entreprises. Elle demande ainsi au gouvernement de garantir à tout jeune sans employeur, la gratuité de sa formation et un statut rémunéré, tout en renforçant les contrôles sur la qualité des enseignements.

Pour faciliter la recherche d'un contrat, elle propose notamment de créer un service public de mise en relation avec les employeurs. Marianne Margaté souhaite aussi développer l'apprentissage dans la fonction publique et mieux encadrer les aides aux grandes entreprises. « *Ne serait-il pas également souhaitable de conditionner strictement les aides aux grandes entreprises à l'établissement de contrats d'alternance et à l'embauche de ces jeunes à l'issue du contrat ?* », interroge-t-elle.

Enfin, la sénatrice appelle à engager une concertation et une expérimentation territoriale pour instaurer une sécurité d'emploi ou de formation. « *Celle-ci garantirait à chacun.e une continuité de revenu et de droits entre emploi et formation, jusqu'à la retraite* », précise-t-elle.

Agglomération

Un espace pour les familles

Profitez d'un espace pour jouer, découvrir et partager des moments privilégiés avec votre enfant. Les Lieux d'accueil enfants-parents (LAEP), proposés par Roissy Pays de France agglomération, accueillent gratuitement et sans inscription les familles dans un cadre convivial, propice aux rencontres et aux échanges.

Destinés aux enfants, âgés de 0 à 6 ans, accompagnés d'un parent ou d'un adulte référent, ces lieux permettent aux tout-petits de découvrir de nouveaux jeux, de rencontrer d'autres enfants et de s'ouvrir progressivement à la vie en collectivité. Un premier pas vers la socialisation, tout en conservant la présence rassurante d'un proche.

Pour les adultes, les LAEP sont aussi l'occasion de prendre du temps avec leur



enfant, de partager leurs expériences et d'échanger autour des questions du quotidien. Des accueillantes sont présentes pour accompagner ces moments, dans une atmosphère bienveillante et sans jugement. À Mitry-Mory, le LAEP a changé d'adresse et accueille désormais les familles au 88 allée de Verdun, dans la salle du Relais petite enfance (RPE) Verdun. Les moments d'accueil ont lieu chaque vendredi, de 14h30 à 16h30. Vous pouvez vous y rendre et passer un bon moment où chacun.e avance à son rythme entre jeux et moments de complicité.

SÉCURITÉ ET PRÉVENTION

À votre service

La tranquillité au quotidien

Mitry-Mory ayant placé l'année 2026 sous le signe des services publics locaux, chaque mois, *L'évolution* vous présente les services qui font vivre la commune et accompagnent les habitants.es au quotidien.



À Mitry-Mory, plusieurs équipes interviennent au quotidien pour préserver la tranquillité publique, prévenir les risques et accompagner les habitants.es. Leurs missions complémentaires reposent sur la présence sur le terrain, le dialogue et la coopération avec des partenaires.

Prévention

Sensibiliser avant qu'un problème ne survienne : c'est l'une des principales missions du service municipal de prévention. Ses agents interviennent auprès de différents publics, notamment des enfants et des jeunes, à travers des actions de prévention routière et des interventions dans les établissements scolaires. La lutte contre le harcèlement, les conduites à risque, les incivilités et les violences fait également partie de leurs préoccupations. Le service contribue aussi à la résolution des conflits de voisinage par la médiation et travaille avec les partenaires réunis au sein du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance.

Sécurité

Sur le terrain, les 7 agents de surveillance de la voie publique (ASVP) assurent une présence de proximité du lundi au samedi. Leurs missions sont variées : surveillance des espaces publics, contrôle du stationnement, signalement des véhicules abandonnés ou encore prévention des nuisances. Aux abords des écoles, 18 agents de surveillance des points écoles (ASPE) veillent à sécuriser les traversées des enfants aux heures d'entrée et de sortie des classes. Les équipes participent également à la sécurisation des manifestations municipales et au bon déroulement des événements publics.

Préserver la tranquillité publique, prévenir les risques et accompagner les habitants.es

Police intercommunale à vocation municipale

Mutualisée à l'échelle de Roissy Pays de France agglomération, la police intercommunale à vocation municipale complète ce dispositif. À Mitry-Mory, 9 équivalents temps plein sont mobilisés pour assurer une présence sur le terrain, 7j/7. Les policiers.ères interviennent notamment en matière de sécurité routière, de stationnement, de nuisances sonores et de troubles à la tranquillité publique. Ils participent aussi à l'enlèvement des véhicules ventouses et à la sécurisation des événements. Leurs interventions s'effectuent en complémentarité avec celles de la police nationale, dont les missions restent distinctes.

AFFAIRES GÉNÉRALES

Administratif

Au cœur de vos démarches

La Mairie annexe

Située avenue Franklin-Roosevelt, la Mairie annexe est un lieu d'accueil et d'information privilégié pour les Mitryens.nes. Véritable service public de proximité, elle permet aux habitants.es d'effectuer de nombreuses démarches administratives et de bénéficier d'un accompagnement adapté à leurs besoins. Elle accueille notamment les demandes de cartes nationales d'identité et de passeports, réalisées sur rendez-vous. Les agents municipaux y assurent également un rôle essentiel d'écoute, de conseil et d'orientation.

Les affaires générales

Le service des affaires générales accompagne les Mitryens.nes dans les différentes étapes de leur vie. Ses missions couvrent notamment l'état civil, avec les déclarations de naissance, les mariages et les actes de décès, mais aussi les inscriptions sur les listes électorales et l'organisation des scrutins. Il intervient également dans la gestion administrative des cimetières et de certaines formalités du quotidien.

COMMERCES

Cartes cadeaux

Soutenir le pouvoir d'achat et l'économie locale

Du 16 novembre au 21 mars, les cartes cadeaux digitales font leur retour avec 20 % de réduction.

100€ d'achats pour 80€ dépensés. Le principe des cartes cadeaux digitales est simple : les Mitryens.nes pourront bénéficier d'une réduction de 20% grâce à une aide financière de la Ville sur une plateforme dédiée pour ensuite effectuer leurs achats auprès des commerces locaux participant à l'opération. Afin que chacun.e puisse en profiter, le montant maximal d'achat est plafonné à 250€.

L'opération 2024/2025 a généré l'achat de 867 cartes cadeaux, permettant aux commerces mitryens inscrits sur la plateforme d'encaisser au total 114 348€. Cette nouvelle édition se déroulera du lundi 16 novembre 2026 au dimanche 21 mars 2027 ou jusqu'à épuisement de l'enveloppe.

Avec cette opération, l'objectif est double : donner un coup de pouce au pouvoir d'achat des habitants.es tout en encourageant la consommation locale. Le dispositif permet ainsi de faire profiter directement les commerces de proximité des dépenses réalisées, tout en renforçant leur visibilité.

Pour rappel, Roissy Pays de France agglomération a lancé son opération cartes cadeaux à -20% depuis mi-octobre sur sa plateforme commerces.roissypaysdefrance.fr.

De bonnes raisons, à l'approche des fêtes de fin d'année, de jouer la carte du commerce mitryen.

Pour obtenir vos cartes cadeaux, rendez vous sur la plateforme mitry-mory.paiement.solutions



Nouveau commerce

Il s'est installé

ANGKOR BOREI

Depuis le 8 août 2026, une nouvelle adresse gourmande a ouvert ses portes à Mitry-Mory. À la tête d'Angkor Borei, Monsieur Say Si et son épouse proposent une cuisine asiatique aux influences chinoises, cambodgiennes, thaïlandaises et vietnamiennes, à déguster sur place ou à emporter. Arrivé en France en 2005, Say Si travaille depuis dans la restauration. Aujourd'hui cuisinier et gérant de son propre établissement, il poursuit une passion qui l'accompagne depuis de nombreuses années. Aux fourneaux, son objectif est simple : faire plaisir à ses clients.es en leur proposant une cuisine généreuse et savoureuse, inspirée de différentes traditions culinaires asiatiques. Avec Angkor Borei, le couple souhaite faire découvrir ses saveurs et partager son amour de la cuisine avec les Mitryens.nes.

Plus d'infos

7 avenue Jean Jaurès – Du lundi au dimanche, de 11h à 15h et de 19h à 22h – T 07 81 28 33 78

MA RECETTE PRÉFÉRÉE



Joëlle, de Mitry-le-Neuf, raconte... le gâteau moelleux à la farine de châtaigne

« J'ai fait pour la première fois cette recette récemment avec mes petits enfants. C'est très facile à faire. Ça change le goût et on peut la faire en famille. C'est un bon gâteau. »

Préparation : 20 min
Cuisson : 50 min

Ingrédients pour 7 pers. :

- 1 pincée de sel
- 140g de sucre
- 10cl d'huile
- 1 sachet de levure chimique
- 1 càc de vanille liquide
- 160g de farine de châtaigne
- 10cl de lait
- 4 œufs
- 5cl de rhum

- Préchauffer le four thermostat 4 ou environ 140°c.
- Verser la farine de châtaigne dans un saladier. Il est possible de la tamiser avant.
- Ajouter le sucre et la levure et mélanger au fouet.
- Former un puits et verser le lait et l'huile.
- Séparer les jaunes d'œufs des blancs et réserver les blancs dans un autre saladier.
- Ajouter les jaunes dans le puits et mélanger vivement.
- Ajouter le rhum, la vanille liquide et remuer encore.
- Monter les blancs d'œufs en neige puis les incorporer délicatement à la préparation à la châtaigne.
- Beurrer le moule ou recouvrir de papier cuisson puis verser la pâte.
- Enfourner pendant 50 minutes puis laisser refroidir.

Astuce : Normalement le gâteau gonfle beaucoup, environ le double de son volume donc pour éviter un débordement, il est préférable de remplir un deuxième moule. Pour savoir s'il est bien cuit, piquez le gâteau au centre avec un couteau, la lame doit ressortir propre.

HOMMAGE

DÉCÈS

Thierry Leclaire



Ancien président de l'USJM Cyclos Mitryens mais aussi membre de l'association Mitry évasion randos et du comité de jumelage, Thierry Leclaire était un homme honnête, de parole et à l'écoute. Il a consacré une partie de sa vie et de son temps à la vie associative locale. Thierry Leclaire nous a quittés le 15 octobre, à l'âge de 69 ans. La Ville adresse ses sincères condoléances à sa famille ainsi qu'à tous ses proches.

EN PRATIQUE

ENVIRONNEMENT

Ouverture de la chasse

Île-de-France Nature, gestionnaire du bois du Moulin des Marais, met en place des opérations de chasse afin de réguler l'abondance de certains animaux, faute de prédateurs naturels. Pour garantir la sécurité des promeneurs.euses, il est recommandé d'éviter le bois les jours de chasse. Ainsi, les dates de chasse dans le bois du Moulin des Marais sont :

- Les mardis 3, 17 et 24 novembre
- Les mardis 1er, 8 et 15 décembre
- Les mardis 5, 12 et 19 janvier
- Mardi 2 février
- Mardi 2 mars

SANTÉ

Vos pharmacies de garde

En novembre, les pharmacies de garde sur le secteur les dimanches et les jours fériés sont :

- Dimanche 1er novembre : Pharmacie de la gare du Vert Galant / 8 place de la gare, à Villepinte / T 01 48 60 64 84
- Dimanche 8 novembre : Pharmacie Principale / 21 avenue de la Gare, à Villepinte / T 01 48 61 59 99
- Mercredi 11 novembre : Pharmacie Mataga / 72 – 74 rue de Meaux, à Vaujours / T 01 48 60 60 80
- Dimanche 15 novembre : Pharmacie de la gare du Vert Galant / 8 place de la gare, à Villepinte / T 01 48 60 64 84
- Dimanche 22 novembre : Pharmacie Principale / 21 avenue de la Gare, à Villepinte / T 01 48 61 59 99
- Dimanche 29 novembre : Pharmacie Mataga / 72 – 74 rue de Meaux, à Vaujours / T 01 48 60 60 80

N'hésitez pas à téléphoner avant de vous déplacer.

Retrouvez la liste des pharmacies de garde sur monpharmacien-idf.fr

ÉTAT CIVIL

Naissances

Shahine Mimoune né le 27.08.2026 à Villepinte
Sidharth Asairatnam né le 29.08.2026 à Villepinte
Amélia Probin née le 03.09.2026 à Villepinte
Zan Diop né le 04.09.2026 à Villepinte
Rayan Diabi né le 06.09.2026 à Villepinte
Ezio Malgaroli né le 10.09.2026 à Meaux
Meriem Benmiled née le 12.09.2026 à Villepinte
Anas Hassaine né le 18.09.2026 à Villepinte
Mouhammad-Bachir Barry né le 18.09.2026 à Villepinte
Mariama Dia née le 22.09.2026 à Villepinte
Alenzo Nicora né le 22.09.2026 à Meaux
Hamady Guiro né le 23.09.2026 à Villepinte

Mariages

Rümeysa Günes et Turgut Özdemir mariés le 05.09.2026
Solène Avila et Dorian Bouhlel mariés le 05.09.2026
Johanna Benabdallah et Salim Tires mariés le 11.09.2026
Valérie Haller et Didier Konarzewski mariés le 12.09.2026
Emine Erusta et Isam Sahih mariés le 12.09.2026
Geraldine Aquije Ayasta et Yann Barei mariés le 15.09.2026
Maryam Mchiouer et Mouad Mezouri mariés le 18.09.2026
Julie Lecigne et Julien Kneis mariés le 19.09.2026
Laura Bonnefond et Nicolas Emery mariés le 26.09.2026

Décès

Michel Hadjal Ben Saïd décédé le 01.03.2026 à 86 ans
Michel Corbrion décédé le 25.08.2026 à 91 ans
Isabelle Marchand décédée le 26.08.2026 à 59 ans
Henryk Kolodziej décédé le 07.09.2026 à 50 ans
Joaquim Ferreira Vieira décédé le 08.09.2026 à 80 ans
Jamila Chebourou décédée le 10.09.2026 à 50 ans
Aïcha Chikh décédée le 10.09.2026 à 84 ans
Edward Wygoda décédé le 12.09.2026 à 83 ans
Ginette David décédée le 14.09.2026 à 89 ans
Fabrice Garcia décédé le 16.09.2026 à 56 ans
Maurice Beaujot, dit Magny, décédé le 18.09.2026 à 85 ans

Conformément à la loi informatique et liberté, vous pouvez, si vous êtes concernés, vous ou un membre de votre famille, vous opposer à la parution dans nos colonnes d'une naissance, d'un mariage ou d'un décès en le faisant savoir au service État civil. Sans opposition, la publication de l'État civil se fera systématiquement.

EN TÊTE-À-TÊTE



Ines Ourimechi
Médaillée de bronze aux championnats de France de dressage

Novembre 2021
Reprise de l'équitation.

Juillet 2025
Premiers championnats de France où elle termine 4e en dressage et en saut d'obstacles.

Juillet 2026
Médaille de bronze aux championnats de France d'équitation en dressage.

« J'ai ressenti une immense fierté »

À 25 ans, Ines Ourimechi a déjà de quoi être fière de son parcours. Mitryenne depuis 2010, la jeune cavalière a décroché la médaille de bronze en dressage lors des championnats de France d'équitation, organisés en juillet dernier à Lamotte-Beuvron. Son histoire avec les chevaux débute à l'âge de 6 ans. « *Faire un sport avec un être vivant, je trouve qu'il n'y a rien de plus beau* », confie Ines. Après une longue interruption, elle renoue avec l'équitation en novembre 2021. « *J'avais arrêté pendant plus de 10 ans, donc je repartais quasiment de zéro* », se souvient-elle. Mais sa passion reprend rapidement le dessus.

Aujourd'hui licenciée à l'Étrier de Claye, elle pratique deux disciplines : le dressage et le saut d'obstacles. « *J'adore la rigueur du dressage et la niaque qu'il faut avoir en saut d'obstacles. Les deux sont très complémentaires* », explique-t-elle. Un équilibre qu'elle partage avec Burghley, un cheval d'1,80m qu'elle monte depuis plusieurs années et dont elle assure la demi-pension depuis deux ans. « *Notre relation est complémentaire. On se connaît par cœur* », raconte la cavalière. Une complicité qui se construit au quotidien, à force de patience, de travail et d'attention. Entre les entraînements, les soins et les compétitions, l'équitation rythme désormais le quotidien d'Ines.

« Je ne lâche pas. Même s'il faut que je mange le sable plusieurs fois »

Cette détermination, elle la cultive depuis l'enfance. Également passionnée de danse, Ines a toujours aimé se dépasser. « *J'ai toujours voulu inclure la compétition dans le sport que je faisais. Pour moi, c'est un challenge supplémentaire* », souligne-t-elle. Une volonté à toute épreuve, même lorsque les entraînements se compliquent. « *Je ne lâche pas. Même s'il faut que je mange le sable plusieurs fois, ce n'est pas ça qui va me faire arrêter* », assure-t-elle.

Cette persévérance a porté ses fruits. Quatrième des championnats de France de dressage et de saut d'obstacles en 2025, elle souhaitait confirmer sa performance cette année. Mission accomplie ! Après une saison de dressage ponctuée de podiums, elle décroche la troisième place nationale en dressage, avec notamment une note de 73% lors de sa reprise libre en musique. Un exercice dans lequel ses années de danse constituent un précieux atout.

Mais derrière cette réussite se cachent aussi beaucoup d'émotions. « *L'attente des résultats a été interminable* », raconte-t-elle. Entourée de ses proches, Ines apprend finalement qu'elle monte sur le podium. « *J'étais hyper contente et j'ai fondu en larmes* », se remémore la jeune femme. « *J'ai ressenti une immense fierté pour mon coach, ma famille et tous ceux qui ont été là* », ajoute-t-elle. Elle tient notamment à saluer Jean Dumortier, son entraîneur, qui l'accompagne depuis sa reprise. « *Sans lui, rien n'aurait été possible. Quand je vois mes vidéos d'il y a cinq ans et là où j'en suis aujourd'hui, je n'aurais jamais pensé progresser autant* », confie-t-elle.

Loin de vouloir s'arrêter sur cette médaille, Ines regarde déjà vers l'avenir. « *J'aimerais continuer à avoir cette relation avec Burghley, qu'il continue à me faire confiance et qu'on aille loin tous les deux* », conclut-elle.

Taxi Thierry

Commune de station MITRY-MORY

TOUTES DISTANCES

06 07 58 50 23

PARTICULIERS & ENTREPRISES



Conventionné

AÉROPORTS : ORLY / ROISSY / BEAUVAIS

GARES : SNCF - TGV - RER

TRANSPORTS HÔPITAUX

PLIS ET COLIS URGENTS

taxi.thierry77@gmail.com

ARMONI

AMBULANCES

Transports médicalisés

AMBULANCES - VSL - TPMR

7J/7 - 24H/24

URGENCE • CONSULTATION • KINÉSITHÉRAPIE • DIALYSE

ambulancesarmoni@gmail.com | 06 68 87 56 15 | 01 48 60 23 31

L'évolution Mitry-Mory

COMMERÇANTS, ARTISANS, ENTREPRISES
RÉSERVEZ VOTRE ESPACE PUBLICITAIRE
DANS LE MAGAZINE DE LA VILLE.

Contactez-nous dès à présent

01 55 69 31 07 • contact@hsp-groupe.fr

HSP L'art d'être vu Régie publicitaire de la Ville de Mitry-Mory





ESPACE POMPES FUNÈBRES • ESPACE MARBRERIE • ESPACE FLORAL

Depuis 25 ans à vos côtés à Tremblay-en-France, Karine LE PARC-MOREL vous reçoit aux « Pompes Funèbres de Tremblay » situées 16, av. Pasteur à Tremblay-en-France (entre la Société Générale et La Poste) pour mieux vous accueillir et vous conseiller. À vos côtés, elle organisera les obsèques de vos proches dans les meilleures conditions en vous offrant des prestations de qualité.

Permanence téléphonique **24h/24**
01 48 61 17 72 ou **06 80 23 11 69**

16, avenue Pasteur 93290 Tremblay-en-France
pompesfunebresdetremblay@orange.fr
www.pompes-funebres-tremblay.fr

ADOM DESIGN
CUISINES & AMÉNAGEMENTS



EXPERT EN AMÉNAGEMENT SUR MESURE

Cuisines · Rangements
Bureaux · Dressings
Salles de bain

01 60 21 02 70
www.adomdesign.fr

SHOWROOM
26 Av. de Verdun
77290 Mitry-Mory

ets negre

CHAUFFAGE
CLIMATISATION
ÉNERGIE

DEPUIS 1905

LA SOCIÉTÉ
JANY FIOUL
REPRISE PAR ETS NEGRE

NOS SPÉCIALITÉS

INSTALLATION
Pompes à chaleur, chaudières, poêles et climatisation

ENTRETIEN
Contrats, dépannage et ramonage

LIVRAISON DE FIOUL
Fioul & GNR en express

01 45 28 00 58

www.ets-negre.com

25 rue Paul Cavaré • 93110 Rosny-sous-Bois

MITRY-MORY OBTIENT 3 LAURIERS



mitry mory
VILLE SOLIDAIRE